

Suisses-Immigrés :

MEMES DROITS POLITIQUES ET SYNDICAUX

Il y a des combats qui ont une portée historique. Leur nécessité ne se juge pas en fonction des aléas de la conjoncture politique et électorale. Leur réalisation implique une claire conscience du but, et une intransigeance quotidienne dans sa poursuite.

La bataille pour les mêmes droits politiques et syndicaux pour les immigrés représente l'un de ces combats.

Son actualité est toujours plus grande. La deuxième grande récession de l'après-guerre approche. Le chômage partiel, les licenciements, les attaques aux salaires sont devenus monnaie courante du côté patronal. Au niveau politique, le Conseil fédéral et la majorité bourgeoise des Chambres fédérales poursuivent une politique en tous points analogue à celle de Reagan. Les dépenses sociales sont réduites, les droits démocratiques sont remis en cause, les dépenses d'armement croissent, la Police des étrangers voit ses pouvoirs renforcés.

Face à cela, le mouvement ouvrier reste passif et divisé. Le PSS collabore, comme force minoritaire, à un gouvernement "reaganien"; il se fait porteur, dans les faits, de la politique de ce gouvernement. Les directions syndicales, quant à elles, se réfugient largement dans la passivité. Elles font un double calcul : les rationalisations de l'industrie d'exportation sauvegarderont les places de travail, et le poids des licenciements sera porté, encore une fois, par les immigrés en premier lieu. A l'appui de cette politique, on entend constamment revenir l'argument de la "faiblesse du mouvement ouvrier".

C'est vrai, les syndicats se sont affaiblis. C'est vrai, les rapports de forces sont globalement défavorables aux salariés aujourd'hui. Ce constat établi, il reste la question des moyens à mettre en œuvre pour changer cette situation.

Seules des ruptures qualitatives dans la pratique et la politique quotidiennes du mouvement ouvrier, dès aujourd'hui, peuvent préparer les conditions d'une croissance de la force des travailleurs. La question de l'immigration doit être le sujet de l'une de ces ruptures.

En contrant mollement les xénophobes, en s'adaptant, dans les faits, au chauvinisme ambiant, les directions syndicales et du PSS ne préparent pas le combat — nécessaire — contre la politique de crise de la bourgeoisie. Qui peut croire, en effet, que le mouvement ouvrier pourra constituer un front uni et solide en défense de ses droits et de ses acquis, si l'on maintient la division profonde entre Suisses et immigrés ?

Des efforts conscients et urgents doivent être entrepris. Les mêmes droits sont le but à atteindre. Chaque jour, on peut se battre pour que dans la formation professionnelle, dans la sécurité sociale, dans les organisations syndicales, dans l'entreprise, dans l'emploi, les discriminations soient abolies. Il faut, toutefois, se donner les moyens de cette politique. Il faut rompre radicalement avec le chauvinisme, créer des structures permettant aux immigrés d'exprimer leurs préoccupations, traduire les actes des séances et les publications, formuler des plateformes revendicatives qui incluent systématiquement les préoccupations spécifiques des immigrés. Voilà le chemin. Tout — ou presque — reste à faire. A. Meylan

Le N° 2 Fr.

N° 277

29 mai 1982

treizième année

la brèche

organe bimensuel du

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)

section suisse de la IV^e Internationale

IMMIGRATION, VOTATION DE LA LOI SUR LES ÉTRANGERS :



LE 6 JUIN ET APRÈS

La retraite à 60/62 ans:



DOSSIER
SPÉCIAL

En mouvement

Bienne :

DES APPRENTIS EN COLÈRE

Le vendredi 21 mai, la fondation Battenberg (centre d'apprentissage pour handicapés), organisait une journée "portes ouvertes". Ce fut l'occasion pour La Taupe biennoise de se solidariser avec les apprentis de la fondation et de faire remarquer que, les portes étant ouvertes, le directeur du centre, Blank, pouvait s'en aller.

Ce dernier, président de l'Union démocratique du Centre (UDC) a en effet licencié sans motif le maître de natation de la fondation. La vraie raison réside certainement dans les critiques adressées à la direction par cet enseignant, dont les apprentis demandent la réintégration. Blank est en effet un personnage bien particulier :

— La fondation est fortement endettée. Malgré cela Blank gaspille l'argent de la fondation dans des moyens de transport chers au lieu d'utiliser les bus de la fondation. Fait-il cela pour procurer des commandes régulières à son ami de l'UDC, le boss de l'entreprise de transports Funi Car ?

— Les apprentis micromonteurs du Battenberg seront dorénavant plus mal formés que par le passé. Ils sont, grâce à l'intervention de Blank, soumis à un règlement qui n'est plus celui de l'OFIANT.

— Blank s'est adressé à plusieurs reprises aux handicapés en les traitant de "moitié d'hommes"... Et en même temps, il a régulièrement montré son antipathie envers les membres du personnel qui cherchaient le contact avec les handicapés.

— Citation de Blank sur la sexualité : "Le sexe n'est pas un droit de l'homme. Les handicapés peuvent renoncer au sexe comme les curés". Remarquons au passage que Blank, conseiller de ville UDC est membre du Comité référendaire contre le Centre d'information sexuelle et de consultation (CISC).

Les actions des apprentis ont mis fin à des années de silence : le licenciement de M. Neuhaus est seulement le dernier cas d'une longue série de licenciements d'employés contestataires. Blank doit avoir des raisons pour avoir peur de l'opinion publique. Mais le comité directeur et le conseil de la fondation entreprennent eux aussi tout pour décourager l'action des apprentis, pour les faire taire : leur offre de réexaminer la décision de licencier M. Neuhaus fait partie d'une tactique visant à délayer dans le temps l'action des apprentis. Leur proposition de création d'une enquête est ridicule lorsque l'on sait que le comité directeur devrait être dans cette commission.

Les actions des apprentis ont montré jusqu'à maintenant que la lutte peut avoir du succès quand elle est menée offensivement dans la solidarité et sous les yeux de l'opinion publique. La solidarité large des organisations et des personnes à l'extérieur du Battenberg est nécessaire.

— Le personnel doit avoir son mot à dire sur la composition de la commission d'enquête.

— Pour la réintégration immédiate de M. Neuhaus.

— Blank démission ! UDC hors du Battenberg !

LA TAUPE

Comité unitaire
pour la défense de l'emploi :

LA PÉTITION EST LANCÉE

La Conférence de presse tenue à Bienne le 17 mai a été l'occasion d'annoncer largement le lancement de la pétition "Défendons nos emplois" (cf. La Brèche no 275 du 1er mai 1982). Comme l'ont expliqué les représentants du Comité unitaire, le but de cette pétition est de permettre le développement d'un mouvement de défense de l'emploi dans l'ensemble de la population, de donner à tous un moyen de s'exprimer. La récolte des signatures se fera donc aussi bien devant les entreprises, dans les syndicats que sur les places publiques et devant les Ecoles techniques et les collèges. Ainsi que le remarquait la Tribune-Le Matin : "Cette action est politique certes, mais elle se veut aussi un complément à l'action syndicale." (TLM, 18 mai 1982). Le texte de la pétition est le suivant :

En 10 ans, plus de 45 000 emplois ont été supprimés dans la branche horlogère. Dans les prochaines années, 15 000 à 20 000 sont directement menacés. C'en est assez !

Les décisions d'une minorité d'industriels et de banquiers aboutissent à une énorme déperdition de connaissances et qualifications professionnelles et au déperissement de toute une région.

Le présent de milliers de travailleuses et travailleurs est mis en question. L'avenir des jeunes est bouché. La gravité de la situation nous oblige à réclamer des autorités des mesures d'urgence :

1. Nous, travailleuses et travailleurs, nous formulons une exigence fondamentale : vivre et travailler dans la région où nous habitons !
2. Les travailleuses et travailleurs licencié(e)s, au chômage partiel, déqualifié(e)s exigent un véritable droit à la formation et au recyclage, le tout entrepris avec l'aide des écoles techniques et professionnelles et payé essentiellement par l'assurance-chômage.
3. Nous réclamons une prolongation de la durée de l'indemnité de chômage.
4. Nous réclamons une retraite complète pour les chômeuses et chômeurs âgé(e)s ; elle doit être financée, dans l'immédiat, par la caisse d'assurance-chômage.
5. Les interventions financières de la Confédération et des cantons doivent avoir pour objectif prioritaire la garantie et la création d'emplois dans la région et non pas cautionner une politique patronale de licenciements.

Il faut souligner l'importance de l'unité qui s'est constituée derrière cette pétition : "Tout ce que l'arc horloger compte comme forces politiques de gauche se lance dans une campagne de défense de l'emploi" (TLM, 18 mai 1982). Le Comité unitaire rassemble en effet : le PS du Jura, le PS neuchâtelois, le POP du Jura et de Neuchâtel, le PSAJS, le PSO de Bienne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et du canton de Vaud. Il a l'appui des orga-

nisations d'immigrés (PCI, PCE et PCP). Les deux secrétaires biennois de la FTMH, Hofer et Marioli, y participent comme observateurs et se sont déclarés d'accord avec les buts généraux de la pétition, sans toutefois y participer. Le dépôt des signatures est prévu pour le 3 juillet.

DERBY (Succursale d'Ebauches),
La Chaux-de-Fonds :

NON À LA FERMETURE, DU TRAVAIL POUR TOUS

Dans le numéro de La Brèche du 1er mai, nous avons publié la lettre ouverte des ouvrières de Derby. Elle exprimait leur volonté de réagir ensemble contre la fermeture de leur entreprise et nous informait aussi que sur la base d'une pétition signée par 40 employé(e)s, des discussions étaient en cours avec le Conseil communal dans le but de maintenir les postes de travail.



Afin de sensibiliser l'opinion publique à propos de leurs difficultés (de reclassement, par exemple : une ouvrière a reçu la proposition de travailler pour 1 050 francs par mois comme vendeuse... La crise ramène la condition ouvrière d'il y a 15 ans), les travailleuses ont organisé une petite manifestation sur la voie publique lundi 10 mai avant la reprise du travail. Face à la passivité des syndicats ("Ils ne nous ont pas aidées") et à la réponse de la Commune qui se fait toujours attendre, des ouvrières se sont déclarées très intéressées par la pétition "Défendons nos emplois" qu'elles sont prêtes à faire signer.

correspondant La Chaux-de-Fonds

Genève, dimanche 30 mai
dès 19h., Salle du Faubourg
meeting et musique avec
le groupe chilien Pancasan

dans le cadre de la caravane européenne contre l'intervention US en Amérique centrale.

Fête de solidarité de la jeunesse
Genève, samedi 5 juin, dès 15h.

Ecole de culture générale de
Granges-Falquet

avec des films sur la Pologne et le Salvador, un débat, de la musique : chanteurs polonais, mexicains, folk et Sarcloret.

Org. : Comité Inter-écoles.

SOLIDARITÉ
avec
Solidarność

A l'heure où se tient la Conférence internationale du travail, Solidarność seul représentant des travailleurs polonais.

Liberté pour Walesa et Geremek, Liberté pour tous les prisonniers et internés, Levée de l'état de siège, Rétablissement de tous les droits démocratiques.

MANIFESTATION
à GENÈVE
SAMEDI 12 JUIN 1982
départ 14h.30,
rue du Mont-Blanc

Org. : Comité Solidarité avec Solidarność — Coordination nationale ; soutenue à ce jour par : Union des syndicats du canton de Genève (USCG), Fédération des syndicats chrétiens de Genève (FSCG).

SOMMAIRE

EDITO

Suisses-immigrés : mêmes droits politiques et syndicaux 1

POLITIQUE

Formation professionnelle : l'initiative a abouti ! 3

Places d'apprentissage en 1981 : les premières ombres de la récession 3

SOCIAL

Horlogerie : "Trop jeunes pour crever, trop vieux pour travailler" 4

Emploi, horlogerie : silence... on ferme Neuchâtel : 4

"Défense de l'école, défense de l'emploi" 5

Capitalisme et crise 5

DOSSIER

La retraite à 60/62 ans : ça urge ! 6-7

La retraite vient trop tard 7

DOSSIER SPÉCIAL IMMIGRATION 8-9

Faisons le point 8

Les xénophobes à l'oeuvre 9

Les "Oui" et les "Non" de gauche 9

INTERNATIONAL

TURQUIE : les assassins de l'ordre 10

EUROPE : les mobilisations contre Reagan 10

POLOGNE : 13 mai 1982, Solidarność organise une grève nationale 10

À LIRE

Le "J'accuse" de Liu Qing 11

L'ÉVÈNEMENT

ILES MALOUINES : contre la guerre britannique 12

La gauche et les Malouines 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

	Fr.
6 mois, enveloppe ouverte . . .	22,50
une année, env. ouverte . . .	45.-
une année, env. fermée . . .	55.-
une année, étranger (Europe) . . .	80.-
abonnement de soutien . . .	100.-

Pour toute correspondance :
La Brèche, 8 bis, rue de la
Tour, 1004 Lausanne.

CCP 10 - 25 669

Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique
vous intéressent :
prenez contact
Parti
Socialiste
Ouvrier (PSO)
section suisse
de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes et tessinoise

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) / La Brèche,
case postale 13, 2500 Bienne 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3 022 / 20 68 02
8 bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne 021 / 23 05 91
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
Partito Socialista dei Lavoratori (PSL) / Rosso,
casella postale 2400, 6901 Lugano

Formation professionnelle :

Le 3 juin, exactement 16 mois après son lancement, l'initiative "Pour une formation professionnelle et un recyclage garantis" sera déposée. C'est un résultat très encourageant. Il n'a pu être obtenu que grâce à l'engagement des centaines de personnes qui ont mené "la bataille des signatures". Parmi celles-ci, les militant(e)s du PSO ont joué un rôle déterminant.

Cet effort, important pour une organisation comme la nôtre, fut récompensé par l'écho rencontré auprès des salariés et des jeunes lors de la récolte. Dès le départ, nous étions convaincus que la revendication des ateliers publics d'apprentissage répondait à un besoin réel et urgent, et qu'il fallait tout faire pour regrouper unitairement le maximum de forces autour d'elle.

C'est pourquoi, avant de lancer l'initiative, nous nous sommes adressés à l'ensemble des organisations du mouvement ouvrier pour obtenir un soutien.

C'est pourquoi nous avons demandé à des représentants de différentes organisations du mouvement ouvrier de siéger, à titre personnel, dans le comité d'initiative.

L'INITIATIVE A ABOUTI!

C'est pourquoi, enfin, nous avons fondé un Comité d'action unitaire pour porter l'initiative, auquel chacun fut invité à participer. Seuls l'UNES et Viva-Kollektiv acceptèrent cette invitation. Beaucoup pensaient, sans doute, que le PSO n'arriverait pas à garantir les 100 000 signatures nécessaires, objectif fixé par son 5ème Congrès national.

L'engagement ayant été tenu, il appartient maintenant à toutes les organisations du mouvement ouvrier de reconsidérer leur position et de se prononcer. Dans l'unité, nous pouvons nous mobiliser et obtenir les ateliers publics d'apprentissage et de recyclage !

A. Meylan

SIGNATURES VALIDÉES AU 25 MAI 1982

Genève :	15 240	Soleure :	1 938
Uri :	42	Saint-Gall :	546
Argovie :	4 595	Thurgovie :	288
Nidwald :	32	Bâle-Campagne :	5 723
Obwald :	2	Vaud :	11 871
Tessin :	4 343	Berne :	13 383
Bâle-Ville :	9 015	Zug :	2 621
Lucerne :	2 108	Grisons :	602
Fribourg :	2 575	Schwyz :	73
Valais :	686	Glaris :	39
Appenzell/RI :	11	Neuchâtel :	4 578
Appenzell/RE :	44	Schaffhouse :	1 095
Zurich :	24 533	Jura :	1 919

Total : 107 895 signatures validées
(115 187 signatures récoltées)

Nous continuons à recevoir encore des signatures en retour. Le total risque donc bien de dépasser les 108 000 signatures. Les quotas les plus importants viennent des villes ou cantons où le PSO est présent.

Places d'apprentissage en 1981 :



Les premières ombres de la récession

De 1980 à 1981 le nombre total des places d'apprentissage (anciens et nouveaux contrats d'apprentissage) a crû de 3,2 o/o pour atteindre le chiffre de 178 735. Les nouveaux contrats d'apprentissage conclus durant cette période ont connu une croissance plus limitée de 0,45 o/o pour atteindre le chiffre de 65 692; ce chiffre a même baissé en ce qui concerne les garçons et ce pour la première fois depuis la récession de 1974/1975.

Dans l'industrie des machines et outils, dans les arts graphiques et l'artisanat du bâtiment on a assisté, avec quelques restrictions, à une croissance des places d'apprentissage. Par contre, et pour la première fois depuis quelques années, on a assisté à un recul des contrats d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat n'offrant que peu de possibilités pour une véritable formation professionnelle : coiffeuses dames : - 11,7 o/o, sommeliers et personnel de service : - 6,73 o/o, vendeurs/vendeuses : - 2,85 o/o, boulangers/pâtisseries : - 1,03 o/o.

Il ne s'agit pas d'un renversement de tendance à long terme

En effet, si l'on prend les chiffres des contrats d'apprentissage depuis 1974, il n'y a pas de doute possible : les professions artisanales ont vu leurs places d'apprentissage croître de façon beaucoup plus importante et rapide que les professions liées aux grands secteurs industriels. De 1974 à 1981, le total des contrats d'apprentissage a connu l'évolution suivante dans les différents secteurs :

a) Métallurgie : + 2,06 o/o. Dans ce cadre de légers progrès, certains secteurs ont connu des reculs marqués (par exemple mécanique de précision : - 15,47 o/o) tandis que d'autres, notamment les apprentissages de l'électronique, ont connu une croissance (mécanicien en électronique : + 61,11 o/o).
b) Boulanger / Pâtisseries : + 130,76 o/o.

c) Cuisinier : + 107,43 o/o. Il y avait, en 1981, 6 169 contrats d'apprentissage de cuisinier, et, par comparaison, 6 172 contrats d'apprentissage de mécaniciens sur machines.

d) Sommeliers / personnel de service : + 231,22 o/o. Le système actuel de la formation professionnelle continue ainsi à révéler ses

faiblesses, lorsqu'il s'agit d'assurer à chacun(e) une formation professionnelle de qualité offrant des perspectives d'avenir.

La reprise économique de 1978 à 1981 a ralenti la dégradation de la situation

La légère amélioration de l'offre en matière de places d'apprentissage des deux dernières années est, sans doute, la conséquence de la reprise économique. En effet, dès que des ouvertures apparaissent dans les secteurs offrant des apprentissages plus complets et plus adaptés aux possibilités futures du marché du travail (métallurgie, électronique, etc...), les autres secteurs, notamment artisanaux, voient le nombre d'apprentis s'adressant à eux diminuer. Cette période de reprise montre bien une chose : ce n'est pas volontairement que les jeunes acceptent de prendre des places d'apprentissage qui n'offrent aucune perspective d'avenir et ne fournissent qu'une formation incomplète. Ce n'est que sous le coup d'une récession que les jeunes suivent un apprentissage dans des entreprises qui ne cherchent qu'à boucher les trous et à disposer d'une main-d'œuvre bon marché.

Mais la prochaine récession frappe à la porte. Il faut compter avec une nouvelle baisse des places d'apprentissage, comme cela s'était passé lors de la récession de 1974/75. A cette époque, la baisse avait eu lieu surtout dans l'artisanat du bâtiment et des arts graphiques, chez les techniciens et les auxiliaires, et enfin dans la métallurgie et les machines-outils. Car en temps de rationalisations et de restructurations, il ne faut pas s'attendre à une croissance des places d'apprentissage. De plus, les places d'apprentissage dans le commerce ont diminué durant la reprise des dernières années. Cela implique que ce secteur pourra, moins que par

le passé, absorber les places de travail et d'apprentissage libérées par les rationalisations dans les secteurs industriels.

Il faut donc admettre que les jeunes seront, à nouveau, obligés de faire leur apprentissage dans de petites entreprises qui ne remplissent pas les conditions pour assurer une formation complète. Dans le canton de Zurich, par exemple, le manque de places d'apprentissage dans le domaine de l'électronique a une conséquence : de plus en plus de patrons obtiennent des dérogations. Cela signifie, en pratique, que des maîtres d'apprentissage sans diplôme de maîtrise obtiennent l'autorisation de "former" des apprentis !

L./V. B.

ENFIN !

Le secrétaire de l'Union syndicale suisse (USS), Victor Moser, s'est déclaré favorable à l'initiative "Pour une formation professionnelle et un recyclage garantis" ! Maintenant que les signatures ont été récoltées, l'USS doit commencer à discuter différemment de notre initiative. Jusqu'à présent, l'USS avait soit ignoré l'initiative, soit rejetée dans ses prises de positions publiques. Lors de son lancement, Victor Moser, secrétaire de l'USS pour la jeunesse, s'était même illustré par une prise de position négative particulièrement nette.

Aujourd'hui, et nous nous en félicitons, le ton a changé. Dans une entretien accordé au journal bernois *Der Bund*, Victor Moser déclare : "Nous n'avons rien contre le contenu de l'initiative, et rien non plus contre le développement d'ateliers publics d'apprentissage. A mon avis, l'USS ne pourra pas dire autre chose qu'un Oui à l'initiative, car nous sommes fondamentalement favorables à des ateliers publics d'apprentissage. Mais nous ne considérons pas que les ateliers publics soient une solution de rechange (...)" (*Der Bund*, du 1er mai 1982).

Horlogerie :



"Trop jeunes pour crever, trop vieux pour travailler"

* ENTRETIEN AVEC UN LICENCIÉ DE BULOVA

A la fin d'une journée de travail, nous nous sommes entretenus avec Monsieur et Madame S. La cinquantaine passée, leur vie de travailleurs de l'horlogerie reflète bien celle de centaines, voire de milliers d'horlogers. Ceux qui aujourd'hui, à Bienne, à Lausanne, à Genève ou ailleurs font mille petits boulots déqualifiés.

M. et Mme S. ont commencé à travailler il y a une trentaine d'années; à eux deux, ils gagnaient alors trois francs de l'heure. Depuis, ils n'ont pu prendre que deux fois des vacances; leur appartement est leur seul confort. Ils ont déménagé, il y a quelques années, d'un petit village à la "Ville de l'avenir", Bienne. Qui aujourd'hui prend pour eux figure de "Ville de l'amertume".

La Brèche : Vous comptez parmi les 455 premiers licenciés de Bulova. Est-ce la première fois que vous subissez les conséquences de la crise horlogère ?

M. S. : Oh non ! J'ai déjà été licencié une fois après 25 ans de travail dans la même entreprise. Ils ont restructuré toute la boîte il y a quelques années et ont vidé ceux qui en savaient le plus, au niveau professionnel... mais aussi sur la marche de la boîte, sur les prix, etc.

* **Maintenant vous êtes à Bulova depuis plusieurs années. Avez-vous été engagé dans de bonnes conditions par rapport au travail que vous quittez ?**

— J'ai été embauché pour travailler au bureau de l'atelier, à un poste avec plus ou moins les mêmes qualifications et le même salaire. Mais vu que je venais du Jura, j'avais les courses en plus de mon horaire. Et pour les transports et les repas de midi, c'était à mes frais. En fait je subissais une diminution de salaire. Comme j'y perdais trop et qu'on m'avait garanti que tout allait bien, nous avons décidé de déménager à Bienne. Il fallait quitter toute la famille et les amis, et je ne suis pas encore habitué à la ville, je suis un étranger ici.

Puis au bout de deux années de travail — je venais juste de déménager — on m'a dit qu'il n'y avait plus de travail, on avait mis un ordinaire qui, ma foi, faisait le boulot de deux personnes. Alors : "c'est

comme vous voulez, il y a un poste en bas, c'est assez pénible, mais c'est à prendre ou à laisser", m'a-t-on dit ! C'est une totale déqualification et un travail très très pénible.

Mme S. : C'est dégoûtant, je pense qu'il devrait y avoir plus d'humanité dans les rapports avec les travailleurs et les patrons. On n'est quand même pas des chiens, non !

Il est devenu très nerveux, c'était pas facile. Il avait travaillé toute sa vie, il avait formé des dizaines d'ouvriers et d'ouvrières. Et non seulement il était déqualifié, déraciné, mais il n'avait même plus de confiance en l'avenir. On lui enlevait son boulot.

* **Et maintenant, vous devez chercher un autre emploi. Dans la presse locale, on lisait la semaine dernière que 150 licenciés avaient retrouvé du travail...**

— C'est pas vrai ! Non ! Y'en a beaucoup moins, moitié moins il me semble.

* **Le bureau de placement installé par la Bulova leur trouve des places ? Quelles démarches doivent faire les travailleurs ? Et à quelles conditions sont-ils réengagés ?**

— La plupart ont trouvé tout seuls. Quelques-uns seulement ont été placés par le bureau. Ils peuvent les nommer. Qu'ils les nomment !

Beaucoup ont trouvé par des amis qui ont cherché là où ils travaillaient. Beaucoup sont partis avant le délai, par peur, ils savaient bien que tout était fini. Faut pas croire

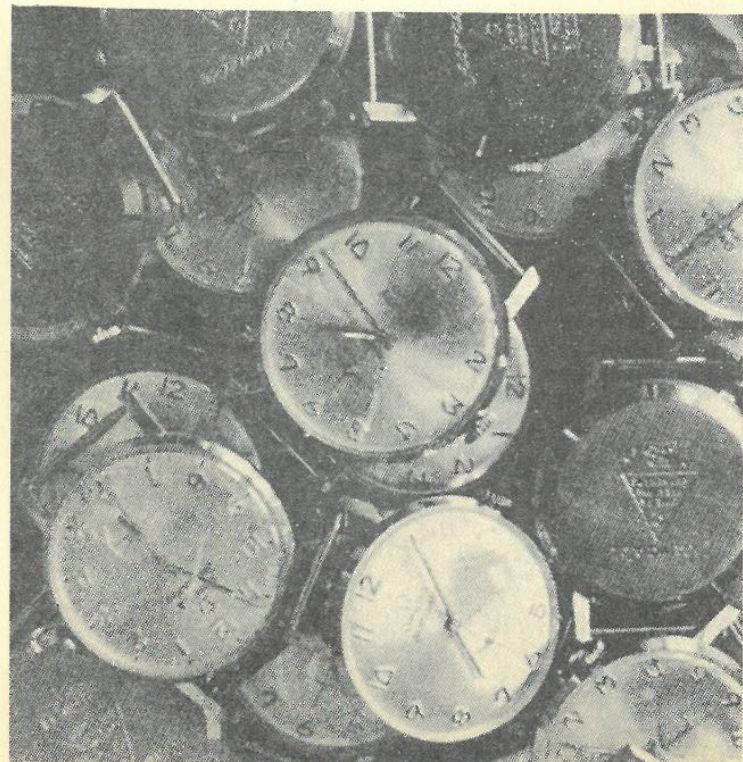
que c'est facile. Il y en a déjà qui chôment. Les jeunes cherchent en dehors, quelquefois assez loin et quittent la région.

* **Et dans votre cas ?**

— Ce qu'on m'offre, c'est un boulot dans un magasin, avec des responsabilités, et on m'offre 2 000 à 2 200 francs. Or ça vaut bien 3 000 francs. Ou alors qu'on me laisse faire un petit travail sans aucune responsabilité. On a calculé. C'est impossible de vivre à deux avec 2 000 francs. Il faudrait partir dans un village dans un deux pièces sans chauffage ni confort !

* **En quelque sorte, on pourrait dire que vous représentez le symbole de ce que Honegger appelle "la mobilité professionnelle et géographique".**

— Qu'il vienne voir et qu'il essaie ! Ils n'ont rien fait. Ici on n'est pas soutenu. Il faut se débrouiller. La ville n'a rien fait, ni la commune ni l'Etat. Rien.



* **Comment se passe l'application du plan social ?**

— Le plan social ! Chaque cas est pris séparément, différencié. Vous savez c'est lamentable.

L'ambiance est empoisonnée. Chacun fait dans son coin. On n'a rien à faire, mais on ne peut même pas faire des mots croisés. On nous a interdit de prendre des revues. C'est la catastrophe. On pourrait travailler le matin, mais non ! Il faut être là, rideaux baissés en plus ! Et puis, personne ne voudrait faire mon sale boulot, et transporter ces caisses.

* **Que pensez-vous que les autorités auraient dû faire ?**

— Bien, à l'heure actuelle, ils embauchent un peu plus ! Evidemment dans des chantiers. A la ville, on est trop vieux, ils ne nous veulent pas, "vous ne tiendrez pas le coup" nous disent-ils.

* **Et au niveau syndical ?**

— Le syndicat, il ne fait rien. C'est Bulova qui commande, qui commande absolument tout. S'ils veulent payer le plan social, ils le paieront, s'ils ont décidé de ne pas l'appliquer, ils ne paieront pas. Il y a encore une centaine de licenciements en plus des 455.

* **Et tout le matériel, les machines, c'est une immense richesse qui existe dans cette entreprise ?**

— Il en part tous les jours un peu. Mais on ne sait pas quoi ni où. Ça va surtout chez des petits patrons. Pas encore en Amérique, mais bientôt il faudra tout emballer; toutes ces décolleteuses, c'est une fortune.

* **Vous devez quitter fin mai, mais on prolonge votre engagement d'un mois. Puis vous aurez droit — comme travailleur âgé — à 3 mois supplémentaires avant le chômage. Que ferez-vous après ?**

— D'abord je dois encore travailler ce mois de prolongement, sinon ils ne paient pas. Puis je devrai timbrer deux fois par semaine, même pendant le plan social. C'est ce qu'on m'a dit... mais on ne sait rien, on ne connaît pas nos droits. Il faudra même se présenter dans deux boîtes par semaine, bien que le plan social couvre encore ces 2 ou 3 mois de plus pour les plus vieux. La seule chose que le syndicat ait obtenue c'est que le mois de juillet soit des vacances payées et non intégrées dans le plan social.

* **Combien de travailleurs de plus de 50 ans sont dans votre cas ?**

— Près d'une centaine sûrement.

On est trop jeunes pour crever... Trop vieux pour travailler... mais pas encore assez vieux pour toucher la retraite. Nos sous sont dans les banques, on ne peut pas y toucher. On pourrait au moins vivre dans un petit appartement sans confort à la campagne... mais non, il faut attendre !

Emploi

Horlogerie :

SILENCE... ON FERME

La "crise de l'horlogerie" c'est d'abord des centaines d'emplois qui disparaissent, presque clandestinement. Des petits ateliers en faillite, dont la presse régionale rapporte parfois les dernières péripéties juridiques (sursis concordataire, dissolution).

C'est aussi le recul du travail à domicile, qui n'a cessé de diminuer depuis 1980, avec un déclin accentué depuis le second semestre 1981.

C'est aussi les départs organisés en "douceur" par les entreprises. Ainsi, Girard-Perregaux (La Chaux-de-Fonds) se voit aduler dans les colonnes de la presse financière pour avoir "rétabli sa situation". Mais, on ne trouve mot des lettres de licenciement envoyées en fin d'année 1980 à des travailleuses de cette entreprise. Des lettres pleines de tact reçues le vendredi soir ! La direction demandait à ses "collaboratrices" de ne pas revenir le lundi à l'usine, afin de ne pas inquiéter leurs "camarades" de travail !

C'est aussi la fermeture, plus retentissante, de petites et moyennes entreprises. Par exemple, tout dernièrement :

* **Varrin et Co Sa** — à Bienne — entreprise spécialisée dans l'assemblage de mouvements. L'ASUAG ayant libéré les calibres standards utilisés en Suisse (c'est-à-dire ayant permis de les assembler dans le monde entier), la concurrence internationale — dans cette période de crise — frappe Varrin : une nouvelle victime de la réorganisation de l'ASUAG ! 19 ouvrières perdent leur emploi, ainsi que 14 travailleuses à domicile. Les autorités étaient au courant des licenciements, pas les travailleuses !

* **Nova-Brac SA** — à Breitenbach (SO) — 20 travailleurs et 32 travailleuses seront licenciés.

* **Baume SA** — aux Breuleux — cesse aussi ses activités, selon la formule consacrée. A la "belle époque", cette entreprise employait une centaine de travailleurs et travailleuses. Avant de fermer, on n'en comptait plus qu'une quinzaine. Baume était liée aux Fabriques d'assortiments réunies (branche de l'ASUAG).

* **Fabriques d'assortiments réunies (FAR)** — au Locle — vient d'annoncer une centaine de licenciements : 47 au Locle et 23 à Far Farco, spécialisée dans l'électronique. Le chiffre de 130 licenciements sera atteint prochainement, réparti dans divers ateliers (aux Ponts-de-Martel, à Saint-Aubin, au Sentier).

* **Bulova** — à Bienne — ne va pas se limiter à licencier 455 travailleuses et travailleurs, comme annoncé tout d'abord ! En fait, le chiffre réel va avoisiner 550 à 600. 262 travailleurs devaient "rester", selon le "plan social" du patronat et de la FTMH. Actuellement, la direction affirme qu'il en restera 150 au maximum. La main de l'ASUAG est là. La direction déclare : il faudra "voir la manière dont vont évoluer les affaires d'Ebauches SA et l'ASUAG, puisque Bulova est désormais très liée" à elle (Journal du Jura, 11 mai 1982).

Dans l'horlogerie, le chômage complet a augmenté de 372,5 o/o entre avril 1981 et avril 1982. Les pointes se font sentir dans le Jura bernois, le Jura et Neuchâtel.

Neuchâtel :

"DÉFENSE DE L'ÉCOLE, DÉFENSE DE L'EMPLOI"

* 400 ENSEIGNANTS MANIFESTENT LE 12 MAI DEVANT LE SIÈGE DU CONSEIL D'ÉTAT.

* LEUR PÉTITION A RECUEILLI L'APPUI DE 1 100 ENSEIGNANTS SUR LES 1 500 DU CANTON.

A Neuchâtel, comme ailleurs, l'heure est à l'austérité et à la restriction des dépenses sociales de l'Etat. L'école est devenue le point de mire des efforts de démantèlement, à cause d'un budget prétendument "catastrophique" et d'une disproportion entre le coût de la formation et les possibilités financières du canton. En réalité, la situation budgétaire est loin d'être aussi mauvaise que veut le faire croire le Conseil d'Etat. L'exercice 1981 de l'Etat s'est terminé, par exemple, avec un résultat meilleur que celui prévu par le budget 1981.

Il y a quelques mois, le Conseil d'Etat, sans aucune consultation préalable de la VPOD (syndicat de la Fonction publique) et d'autres associations, annonça différentes mesures assez sévères à l'égard des élèves et des acquis des enseignants neuchâtelois.

Les principales décisions sont :

A l'égard des élèves :

- * augmentation des effectifs par classe et réduction du nombre de celles-ci;
- * suppression d'une heure hebdomadaire des Activités Complémentaires (ACO);
- * suppression de la possibilité pour les élèves de la dernière année secondaire de choisir une section D (espagnol, italien), mesure visant essentiellement les élèves des milieux populaires, particulièrement les enfants d'immigrés;
- * projet de fermetures d'écoles (Val-de-Ruz et Val-de-Travers) accélérant ainsi le sous-développement régional.

A l'égard des enseignants,

le Département de l'instruction publique élabore un statut qui :

- * ne donne pas suite aux promesses faites quant à la baisse de la charge horaire et maintient une division entre professeurs de différents degrés et branches;

- * tente de mettre à pas les enseignants en allant même jusqu'à inscrire l'article de loi suivant (art. 37) : "Les membres de la direction et du personnel enseignant qui subissent une punition à titre militaire sont privés totalement de leur traitement, à l'exclusion de la part se rapportant à des périodes de vacances."

* recentre le pouvoir décisionnel à Neuchâtel, ville à majorité à droite, et tend à restreindre la relative autonomie de décision des directions des écoles de La Chaux-de-Fonds et du Locle, traditionnellement à gauche;

* ne prévoit aucune augmentation de salaire alors que les enseignants de ce canton sont parmi les plus mal payés de Suisse.

On le voit, la tactique de la majorité de droite du Conseil d'Etat est de :

- a) chercher à diviser : elle joue la campagne contre la ville, le Haut du canton contre le Bas, les enseignants contre les travailleurs, les enseignants des branches techniques



contre ceux des branches littéraires, les nommés contre les surnuméraires...

b) présenter cet arsenal de mesures en le justifiant par une situation financière volontairement dramatisée. Ainsi présente-t-on comme normal une première vague de licenciements d'une dizaine d'enseignants...

La riposte syndicale

Elle fut d'abord timide. Précisons d'emblée que, dans le canton, la VPOD enseignante est divisée en deux sections, l'une regroupant les enseignants du primaire et l'autre ceux du secondaire, ce qui n'aide pas l'unité d'action. Il faut dire aussi que l'attaque, dans son fond comme dans sa forme, est brutale. Le conseiller d'Etat "libéral" Cavadini fait fi de revendications élémentaires avancées de longue date par le syndicat. Maître-d'œuvre d'une droite qui se veut efficace, il voulait sans doute aussi profiter d'un certain désarroi, dû au climat de crise, qui s'exprimait même chez des syndiqués : "Nous, enseignants, ne sommes-nous pas déjà des privilégiés ? la population ne nous comprendra jamais...; vu la situation, il faut savoir se montrer raisonnable; que pourrait-on bien faire ?".

Mais lors d'assemblées syndicales réunies au début de cette année, diverses voix se sont élevées pour demander que l'enjeu de la défense de l'école ne soit pas oublié et que soit élaborée une stratégie de telle sorte que le syndicat, mobilisé et appuyé par les partis de gauche et les associations telles que le M.P.F. (Mouvement populaire des familles), puisse dès lors engager des négociations

dans un rapport de forces meilleur.

S'ensuivit un débat nourri qui aboutit à la création d'une commission de travail. Celle-ci, composée d'enseignants des deux sections, rédigea, en moins de 3 semaines, un document analytique et programmatique. Il y était souligné que : "Le développement économique passe par la formation et réciproquement. Notre syndicat doit intervenir pour défendre la partie de la population qui subit en premier les effets de la situation actuelle. Une main-d'œuvre menacée doit pouvoir bénéficier d'une formation complète sur le plan professionnel comme sur le plan humain". Il proposait en conséquence l'organisation d'une pétition à signer par tous les enseignants du canton contre les méthodes du Département de l'Instruction et sa tentative de démantèlement de l'école, pétition devant être remise au Conseil d'Etat lors d'une manifestation avec conférence de presse.

On connaît maintenant les premières réalisations de la ligne esquissée : la pétition et la manifestation, prises en charge unitairement par les deux sections VPOD et le syndicat autonome, rencontrèrent un écho certain, rassurant ainsi ceux qui craignaient le ridicule de se retrouver à 20 ou 30 dans la cour du Château. Lors de l'assemblée générale du 5 mai, qui réunissait les trois quarts des syndiqués, une motion intitulée : "Défense de l'emploi, défense de l'école !" a été votée à l'unanimité (cf. encart). Ce qui laisse bien augurer des séances d'information de la population qui seront organisées dans le courant du mois par les groupes syndicaux.

L'action qui a commencé est remarquable, non pas seulement par ce qu'elle a obtenu, mais par le fait qu'elle a contribué à montrer la possibilité de constituer un large front de défense contre les effets de la politique d'austérité et de démantèlement des acquis, voulue par la droite, de l'école à l'horlogerie.

correspondants

CAPITALISME ET CRISE

Une légende suffit...

Marx expliquait, il y a fort longtemps, que le chômage est mis à profit par les patrons pour accroître "l'effort au travail" (plus-value relative) et même la durée de la journée de travail (plus-value absolue). Dans son numéro de mai 1982, la revue financière helvétique, *Bilanz*, confirme cette analyse. *Bilanz* consacre un dossier au "travail", réalité que ces messieurs ne connaissent qu'au travers des bilans. La photographie reproduite ci-dessous, avec sa légende, présente le dossier. C'est une description concise d'une fonction importante du chômage en système capitaliste. La légende affirme : "Le travailleur en Suisse : l'angoisse de perdre son emploi accroît la conscience". Il s'agit évidemment de la "conscience professionnelle" et non pas de la "conscience de classe" ! Pour *Bilanz* crainte se conjugue avec "plus de liberté"... d'exploiter.



Arbeiter in der Schweiz : Die Angst um den Arbeitsplatz bestimmt das Bewusstsein.

Le "modèle" japonais...

Il ne se passe pas une semaine sans que des revues patronales suisses ne vantent les mérites du "modèle japonais". Elles proposent avec un enthousiasme contenu de suivre cette "voie royale" pour "sortir de la crise". La *Tribune de Genève* (17 mai 1982) décrit les merveilles de ce modèle. "Au Japon, seule une minorité bénéficie de l'emploi à vie" et de la "rémunération à l'ancienneté". Par contre il existe un vaste secteur de main-d'œuvre taillable et corvéable à merci, travaillant dans les petites et moyennes entreprises liées par mille fils aux grands trusts. "L'an dernier, 13,5 millions de personnes (34,2 o/o de la main-d'œuvre non agricole) étaient employées par des entreprises de moins de 30 ouvriers, tandis que 9,16 millions (23,3 o/o travaillaient dans des sociétés de plus de 500 employés. Le Japon s'est doté d'une main-d'œuvre qui sert d'amortisseur des fluctuations économiques, sous-payée, sans sécurité sociale ni congé et contrat de travail. Toujours plus féminisée (40 o/o de l'ensemble), elle reçoit, à travail égal, moins de 60 o/o du salaire d'un homme... Chaque société à son syndicat 'maison', souvent plus royaliste que le roi, qui fait preuve d'une extrême docilité à l'égard de la direction. Et gare aux ouvriers qui ont le front de critiquer sa politique..."

Au fait, avec les travailleurs immigrés, avec les saisonniers, les pompeurs de plus-value, en Suisse, se sont aussi doté d'un bon "amortisseur" ! Quant aux salaires des femmes, les résultats sont presque japonais en Helvétie ! Examinons le salaire des femmes en pour cent de celui des hommes (dans l'industrie) : 68 o/o en Suisse, 87 o/o en Suède, 86 o/o au Danemark,

77 o/o en France, 75 o/o aux Pays-Bas, 74 o/o en Autriche (Source : FTMH - conférence nationale des femmes au travail). On apprend vite le japonais en Suisse !

ooo

Plus de chômeurs, plus de travail !

Officiellement, plus de 10,3 millions de personnes, soit 9,4 o/o de la population active, sont au chômage aux Etats-Unis, en avril 1982 (*International Herald Tribune*, 8-9 mai 1982). Un record, depuis 1941 ! Parmi les noirs, le taux officiel de chômage s'élève à 18,4 o/o. Pourtant, selon la directrice du Bureau fédéral de statistique, le taux de chômage réel avoisine les 12,5 o/o, soit environ 13,5 millions de chômeurs (*Basler Zeitung*, 11 mai 1982). Les experts, optimistes, estiment que le taux de chômage ne descendra pas beaucoup au-dessous de 8 o/o lors de la "reprise" de 1983 (*The Wall Street Journal*, 10 mai 1982). Tout ceci n'empêchait pas l'ineffable Reagan de clamer : "Si nos stimulants poussent les gens à travailler seulement 30 minutes de plus par semaine, le Produit national brut (PNB) augmentera de 25 milliards de dollars." (*New York Times*, 12 janvier 1982). Reagan "oublie" qu'il y a 13 millions de chômeurs qui désireraient simplement travailler 40 heures par semaine et non pas seulement 30 minutes de plus... Question : de combien le PNB augmenterait-il ? La logique du profit stimule, au moins, une stupidité économique sans rivage... comme la misère des chômeurs.

Burke

REVENDEICATIONS DE LA PÉTITION

1. prioritairement le réengagement de nos collègues.
2. que dorénavant
 - a) les directions d'école informent le syndicat sur tout non-réengagement et tout licenciement
 - b) et fournissent les raisons et les critères qui, selon elles, justifient de telles décisions
 - c) que, cas par cas, des négociations soient entreprises afin de retrouver un poste et ceci en présence de l'intéressé et avec l'appui du syndicat
3. qu'en outre, dans une perspective de défense de l'emploi et d'amélioration de l'enseignement, les revendications suivantes soient défendues
 - a) diminution
 - des effectifs
 - de la charge horaire
 - b) développement de cours
 - d'appui pour les élèves en difficulté
 - de recyclage et de formation permanente.

Groupe de travail VPOD

L'initiative des POCH (Organisations progressistes de Suisse) pour la retraite à 62 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes doit être placée dans ce contexte. A l'époque de son lancement, nous n'avions pas caché nos critiques. La plus importante portait sur la façon dont les POCH s'y sont pris pour lancer cette initiative. Il était essentiel, dès le départ, d'essayer de gagner toutes les organisations prêtes à se réunir et à engager leurs forces sur un tel objectif.

L'USS était embarrassée par l'échec du 2ème pilier et critiquée pour son inaction sur la diminution du temps de travail. Elle envisageait le lancement d'une initiative sur l'âge de la retraite. Il fallait prendre la balle au bond, stimuler la discussion dans le mouvement ouvrier, politique et syndical, proposer un lancement unitaire. Mais non, les POCH sont partis seuls.

L'USS a objecté que la "retraite à la carte" serait une meilleure solution. Sans expliquer pour autant les moyens permettant la mise en place de cette revendication ! Quoi qu'il en soit, un abaissement de l'âge de la retraite permet aux travailleurs de choisir plus facilement le moment précis où ils arrêteront de travailler : à l'âge légal, ou plus tard.

Aujourd'hui, cette initiative existe. La récession et l'accélération des mesures de restructuration (horlogerie, textile, machines-outils, métallurgie) rendent encore plus actuelle sa revendication. L'intérêt de tous les travailleurs est de diminuer le temps de travail. Et quand on voit comment le patronat se permet de renvoyer des travailleurs peu avant la retraite, chacun comprend qu'un abaissement de l'âge de la retraite est une arme pour leur défense, et pour la lutte de tous contre la politique des licenciements. Un parti du mouvement ouvrier se doit de décider ses actions et de les conduire à bien en fondant son jugement sur les besoins effectifs des travailleuses et des travailleurs. Sur un objectif concret, l'unité d'action doit se faire, malgré les différences d'opinion "au sein de la gauche". Assurer le succès de cette initiative est une tâche qui correspond à l'intérêt de tous les salariés.

CE QUE VEUT L'INITIATIVE

Ont droit à une rente simple de vieillesse les hommes âgés de 62 ans révolus et les femmes âgées de 60 ans révolus.

Une loi peut abaisser ces limites d'âge.

Dispositions transitoires :

1. Les âges mentionnés à l'article 34 quater donnent droit à la rente complète lors de l'introduction de la modulation de l'âge de la retraite.
2. Une loi peut ramener l'âge auquel les hommes ont droit à la rente de vieillesse au niveau de celui qui ouvre ce droit aux femmes.
3. Tant que subsiste le régime de la rente de vieillesse pour couple, les époux ont droit à cette prestation à condition que l'un des deux ait 62 ans révolus et que l'autre ait au moins 60 ans révolus ou soit invalide à cinquante pour cent.
4. L'âge donnant droit à la rente de vieillesse est abaissé d'un an pour la première fois une année après l'acceptation de l'initiative, puis d'un an chaque année jusqu'à ce que les âges donnant droit à la rente de vieillesse qui sont mentionnés à l'article 34 quater soient atteints.

Voilà pourquoi le Parti Socialiste Ouvrier (PSO) a décidé d'appuyer cette initiative, de réunir les signatures nécessaires à son aboutissement et d'adhérer au Comité national de soutien, aux côtés des POCH, du Parti du Travail et du Parti socialiste autonome tessinois. Nous souhaitons que ce Comité national s'élargisse à tous les partis et syndicats prêts à appuyer cette revendication.

Dès maintenant, dans nos syndicats, il faut en discuter pour rejoindre le Comité national. L'unité d'action est la meilleure chance de succès. Sa réalisation doit faire la preuve qu'il est possible d'établir un large accord sur cette revendication précise.

- Signons massivement l'initiative pour la retraite à 62/60 ans !
- Engageons nos syndicats et tout le mouvement ouvrier à la soutenir en participant au Comité national !

Parti socialiste ouvrier (PSO)



photo Sergio Medina

La retraite à 60/62 ans : ÇA URGE !

40 heures, 4 semaines de vacances, retraite à 60 ans : pas un congrès syndical, pas une assemblée ouvrière de ces dernières années n'a pas exprimé ou adopté ces revendications élémentaires d'une diminution du temps de travail.

Mais comment y parvenir ? L'Union Syndicale Suisse et ses fédérations n'entreprennent rien pour organiser leurs forces et les faire aboutir. Elles ont même refusé d'agir avec ceux qui étaient prêts à engager la bataille — comme sur les 40 heures en 1976 ou la retraite à 58/60 ans en 1978. L'USS, après avoir lancé son initiative 40 heures — pour justifier son refus de soutenir la première initiative... et pour la faire échouer — ne l'a même pas menée à terme. La volonté de la faire aboutir n'existait pas. Quant aux 4 semaines de vacances, déposées en 1980, l'USS attend la votation sans agir, sans faire une campagne systématique.

Cet attentisme et ces manoeuvres n'ont eu qu'un résultat : susciter un scepticisme chez les travailleurs. Pourtant, le besoin d'une diminution du temps de travail est plus évident que jamais. Il est largement ressenti et exprimé par les salariés. La charge de travail s'est considérablement accrue, la productivité augmente, le patronat intensifie les cadences. En même temps, la crise et les restructurations conduisent à de nouvelles charrettes de licenciements. Pour les travailleurs âgés, c'est souvent un drame : à la veille de la retraite, il ne leur reste qu'à timbrer, sans espoir d'un emploi correspondant à leur qualification; ou bien ils en retrouvent un, mais souvent encore plus pénible.

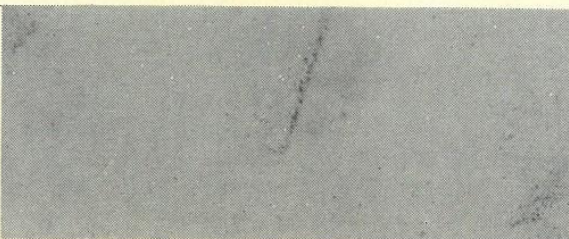
NON AUX CRÉDITS MILITAIRES, DES CRÉDITS À L'AVS !

Ces dernières années, le parlement et le Conseil fédéral bourgeois ont raboté 5,5 milliards sur les dépenses sociales, dont un demi-milliard sur l'AVS. Pendant la même période, ils ont adopté pour 6,3 milliards de nouveaux crédits militaires !

Qu'on ne vienne donc pas nous dire que la sécurité sociale coûte trop cher !

Un Rapière coûte 20 millions, un seul tir de cet engin coûte 90 000 francs et la Confédération en a acheté 60. Pour 1,2 milliard !

Autant de profits pour l'industrie d'armement. Pendant ce temps, la santé des travailleurs n'est bonne qu'à être usée, jusqu'à la corde.



ON TRAVAILLE PLUS... ILS EXPLOITENT PLUS

Voici, comparativement, le temps de travail hebdomadaire rémunéré dans l'industrie¹⁾, aux Etats-Unis, en République fédérale allemande (RFA), aux Pays-Bas et en Suisse. Les chiffres traduisent bien un fait : en Suisse, on travaille plus... pour les patrons.

Etats-Unis	1978	40,4 heures
	1979	40,2
	1980	39,7
RFA	1978	41,6 heures
	1979	41,8
	1980	41,6
Pays-Bas	1978	41,1 heures
	1979	41,1
	1980	41,0
Suisse	1978	44,4 heures
	1979	44,2
	1980	43,8

1) Source : "Bulletin of Labour statistics" — 1982 — I — BIT.

62 ANS POUR LES HOMMES, 60 ANS POUR LES FEMMES : UNE INÉGALITÉ INACCEPTABLE ?

Lancée après le vote favorable à l'égalité des droits, l'initiative propose pourtant un âge différencié. Certes, la formulation de l'initiative exigeait une solution réalisable, comprenant un abaissement pour les femmes comme pour les hommes.

Une enquête de la Fédération chrétienne des travailleurs de la construction montre pourtant que pour la majorité des travailleurs (52,7 o/o des réponses) la retraite à 60 ans est perçue comme un besoin immédiat. En outre, si la fatigue pesant sur les femmes qui travaillent est plus grande, c'est en particulier à cause de l'ensemble des tâches domestiques qu'elles doivent accomplir encore souvent seules. Une retraite uniforme — qui a existé aux débuts de l'AVS ! — est aussi un moyen de combattre ces discriminations des femmes.

L'initiative telle qu'elle est n'est donc qu'un minimum. Elle permet cependant, sans recourir à une nouvelle votation (voir disposition transitoire 2), d'adapter l'âge de la retraite des hommes sur celui des femmes. Et ne l'oublions pas : malgré ses imperfections, elle signifie dans l'immédiat 3 ans de moins de travail pour les hommes, 2 ans de moins pour les femmes.

La retraite à 62/60 ans est un objectif minimum. Il doit et peut être atteint. Des milliers de travailleuses et travailleurs en ont un urgent besoin. Ouvrière aux pièces, elle sent son rendement faiblir avec l'âge et craint d'être mise à la porte. Maçon, il souffre du dos mais son invalidité ne "suffit" pas à lui accorder l'AI. Employé CFF, l'horaire cadencé lui impose un nouvel effort pour ses dernières années de travail. Vendeuse, elle doit encore tenir debout deux ans sur ses jambes fatiguées. Pour eux, les dernières années sont un calvaire : pris entre le risque du licenciement pour "mauvais rendement" (et qui embauche peu avant la retraite ?) et l'impossibilité d'arrêter faute de moyens financiers.



QU'EN COUTERA-T-IL ?

Le coût de l'abaissement d'un an de l'âge de la retraite était estimé, en 1979, à 200 millions pour les femmes et 410 millions pour les hommes (rentes de couples comprises). L'initiative représentera ainsi une charge supplémentaire d'environ 1,2 milliard de rentes.

La loi sur l'AVS stipule que celle-ci doit garantir les besoins vitaux dans une mesure appropriée. De fait, elle ne les garantit pas ! Preuve en soit la nécessité d'y ajouter des rentes complémentaires pour de nombreux retraités.

L'acceptation de l'initiative serait une claire indication de la volonté des salariés de conquérir simultanément un abaissement de l'âge de la retraite et une couverture effective des besoins vitaux. Le succès de l'initiative ne ferait que renforcer la pression en faveur d'un développement de l'AVS/AI comme pilier porteur de la prévoyance sociale.

Selon les estimations des initiateurs, la réalisation de l'initiative représenterait une hausse des cotisations de 0,6 o/o du salaire à charge du travailleur (autant à charge de l'employeur). C'est un mode de financement possible — pour une diminution de 2 ou 3 ans de la durée du travail. Mais si l'ensemble du mouvement ouvrier s'engage vraiment dans l'affaire, il peut exiger mieux. Soit une prise en charge plus grande de la Confédération (le seul impôt sur l'héritage rapporterait 1 à 2 milliards de recettes supplémentaires !), soit encore l'intégration du 2ème pilier à l'AVS, avec droits acquis. Car les caisses de pension capitalisent en attendant des dizaines de milliards de réserves et de placements !

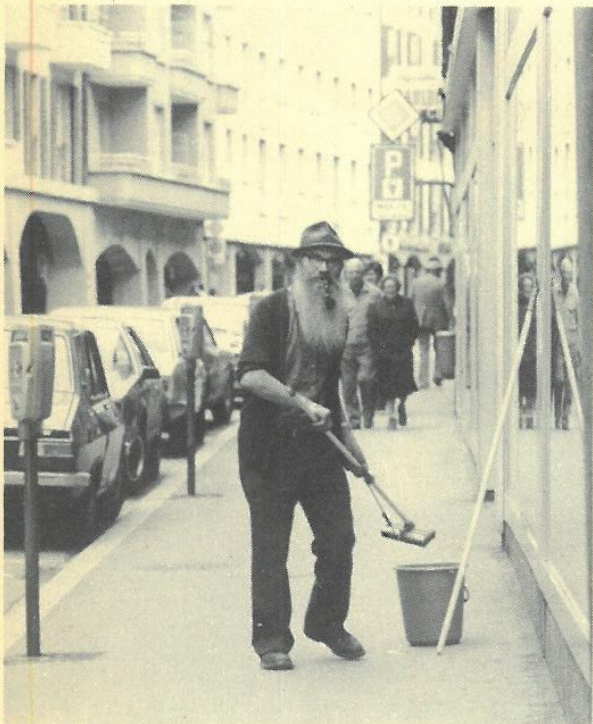


photo Sergio Medina

L'abaissement de l'âge de la retraite : UNE AMÉLIORATION PARMIS D'AUTRES, AUSSI URGENTES

L'abaissement de l'âge de la retraite préconisé par l'initiative donne de nombreuses possibilités individuelles de "retraite à la carte", une solution de plus en plus prisée. On peut, à partir de 60/62 ans, continuer à travailler, en repoussant le moment de la retraite, ce qui élève les rentes d'environ 8 o/o par année. Ou bien l'on peut aussi toucher sa retraite et continuer à travailler de manière réduite.

A côté de l'égalité de traitement entre l'homme et la femme, d'autres postulats urgents restent encore à réaliser, ce qui entraînerait un renforcement du premier pilier de la prévoyance vieillesse :

1. Les rentes des catégories salariales inférieures et moyennes sont encore trop basses, surtout pour les personnes seules (cf. La Brèche no 266 du 5 décembre 1981). Lorsque les prestations des caisses de pension sont insuffisantes — ce qui sera le cas, malgré l'introduction du 2ème pilier obligatoire, pour encore 30 à 40 o/o des salarié(e)s — les rentes maximales elles-mêmes ne suffisent absolument pas au maintien du niveau de vie antérieur. Ce sont justement les salarié(e)s les plus mal lotis — en majorité des femmes — qui, dans la plupart des cas, ne pourront prendre leur retraite plus tôt qu'au coût de privations matérielles.

2. Les salarié(e)s qui, pour des raisons médicales, doivent abandonner leur travail avant l'âge de 60 ou 62 ans, mais ne sont "pas assez invalides" pour toucher une rente de l'AI (Assurance-invalidité) restent défavorisés. Cela concerne de nombreux travailleurs de la construction. Là, la solution peut le plus facilement venir d'une réforme, de toute façon urgente, de l'AI. Des dispositions particulières doivent toutefois être prises pour éviter que la diminution du revenu ne soit pas accompagnée en outre d'une diminution des futures rentes AVS.

3. A cause des systèmes de financement différents, un franc de cotisation à l'AVS rapporte environ deux fois plus de rente qu'un franc de cotisation à une caisse de pension. Plus la prévoyance-vieillesse passera sur le premier pilier (AVS), plus la situation des salarié(e)s s'améliorera.

Pour ces raisons et pour d'autres encore, l'amélioration de l'AVS à tous les niveaux reste un objectif important.

La retraite vient trop tard

Il est communément admis que l'organisme humain se dégrade avec l'âge. Par contre, il est peu connu que toute une série de fonctions physiologiques diminuent très nettement vers la soixantaine : la force musculaire n'est plus que 75 o/o de celle de 20 ans, la perte auditive s'accroît très clairement vers la sixième décennie, la capacité d'accommodation a diminué de 90 o/o !, la capacité de concentration est "en chute libre", etc. Malgré cette capacité de travail indiscutablement amoindrie, nous rencontrons encore de nombreux travailleurs âgés qui doivent exécuter exactement le même travail que leurs jeunes collègues. Ainsi, il n'est pas étonnant que la durée moyenne de chaque absence au travail, qui reflète sa gravité, augmente avec l'âge, surtout après 55 ans et que de nombreuses maladies, comme les troubles cardiaques, augmentent vers la soixantaine. De toute évidence, l'organisme humain n'est pas fait pour travailler jusqu'à 65 ans.

On sait également que le risque d'infarctus du myocarde augmente très nettement après la retraite. Faudrait-il conclure que la retraite devrait être repoussée ? Au contraire... Cela est avant tout le reflet d'une énorme accumulation de tension pendant les dernières années de la vie active afin d'atteindre la retraite en bonne santé. Mais le travailleur, à peine a-t-il atteint son but, se relâche complètement et son organisme n'a plus du tout la force de se défendre et la moindre "chiquenaude" le fait succomber. Voilà le tribut que de nombreux travailleurs paient pour leur assiduité au travail sans faille.

Finalement, ce n'est qu'un tiers de toute la population active de 55 ans qui atteindra l'âge de la retraite en bonne santé ! Un tiers sera décédé et un autre tiers devra arrêter ou diminuer son travail avant l'âge de la retraite pour des raisons de santé. Pour augmenter la qualité de vie de la retraite, il est indispensable d'abaisser cette dernière.

A.S.

QUELQUES EXEMPLES

A.B., 62 ans, contremaître dans le bâtiment et employé depuis 20 ans dans la même entreprise, était connu et recherché pour la qualité de son travail. Depuis 2 ans, A.B. remarque qu'il n'est plus maître du stress qu'impliquent le respect des délais et le rythme de travail liés à sa profession. Il lui arrive de commettre des erreurs, sa capacité de concentration diminue. A.B. devient de plus en plus dépressif et ne peut plus dormir. Le travail le poursuit la nuit dans des cauchemars. Il se met à développer des idées suicidaires. Le médecin le traite avec des tranquillisants. Ce n'est qu'après avoir changé de médecin que A.B. est déclaré incapable de travailler. La perspective d'une retraite anticipée a un effet immédiatement bénéfique sur sa dépression.

C.D., 61 ans, ouvrier à la chaîne dans la métallurgie. Depuis une année, il est de plus en plus fatigué et souffre de difficultés respiratoires et de maux d'estomac. Pour des questions de rendement, on ne tient pas compte des méfaits de la poussière due au ponçage. Ce n'est qu'après une cure de repos de 10 semaines que C.D. se sent de nouveau plus ou moins apte au travail. Il n'y a pas d'autre emploi plus facile pour lui dans l'entreprise. Pour des raisons financières, une retraite anticipée est hors de question.

G.H., 60 ans, actif pendant 41 ans comme représentant dans l'alimentation. Après une incapacité de travail de 2 mois à cause d'un ennui à un genou et par suite d'un changement de directeur, se voit d'abord relégué dans un service interne, puis congédié brutalement. G.H., du fait de son âge et d'un contrat par lequel il s'était engagé à ne pas travailler pour la concurrence, ne trouve pas de nouvel emploi et doit aller timbrer.

E. F., 61 ans, secrétaire de direction dans une compagnie d'assurances. A la suite d'un accident, elle a de grandes difficultés de concentration, des troubles du sommeil, des maux de têtes, etc. Le surmenage à son travail, sous les ordres d'un chef sans égards, aboutit à une dépression doublée de tendances suicidaires.

UN CONSTAT D'IMPUISSANCE

Car, qui peut le contester, cette nouvelle loi perpétue un régime qui prive une partie des habitants de ce pays de plusieurs droits démocratiques élémentaires ou les oblige à vivre pendant des années sans garantie de séjour. La nouvelle loi maintient le statut de saisonnier. Elle donne un fondement juridique à la xénophobie au sein des couches populaires suisses : en organisant le contingentement et le contrôle policier des étrangers et en stipulant la protection particulière des salariés suisses. Dire "Oui" à une telle loi, c'est donner son aval à l'organisation légale de la division entre Suisses et immigrés, qui constitue l'un des obstacles principaux à l'essor des forces progressistes de ce pays !

Mais il est aussi vrai qu'une victoire des "Non" serait dans les circonstances actuelles une victoire de la xénophobie et une preuve manifeste du refus de la majorité des Suisses de l'égalité de droits pour les immigrés; elle donnerait un élan considérable aux opposants à la présence des étrangers en Suisse et serait un encouragement à tous ceux qui, au parlement et dans la vie économique, réclament un baïllonnement encore accru des étrangers. Dire "Non" à cette loi signifie dès lors faire le jeu de l'Action nationale.

On ne peut cependant se limiter à cette constatation, pour en tirer, comme le fait la majorité des organisations ouvrières, la conclusion que l'acceptation de la nouvelle loi constituerait en fin du compte un moindre mal.

Avant de préconiser un mot d'ordre de vote il faut faire le constat que les organisations ouvrières ne savent même pas, dans les circonstances actuelles, si leurs prises de position à ce sujet seront entendues, tellement elles manquent actuellement de crédit sur ce terrain.

La bataille du 6 juin concernant la nouvelle loi sur les étrangers a lieu en fait et pour l'essentiel entre la droite bourgeoise et patronale d'une part qui veut consolider une politique qui — dans son optique — a fait ses preuves depuis des dizaines d'années sur le plan économique et politique, et un mouvement d'extrême-droite d'autre part, qui cherche à imprimer à cette politique un caractère franchement anti-étranger et dont l'objectif réel est d'entraîner les salariés et rentiers suisses dans un mouvement de repli nationaliste. Ce qui, face au manque de combativité ouvrière et aux perspectives actuelles de chômage, de crise du logement et de gel des prestations sociales, constitue malheureusement un projet vraisemblable. Et dans cette bataille la "gauche" est pratiquement hors-jeu !

LA QUESTION-CLÉ

Au-delà de la dispute sur le mot d'ordre de vote, qui en fin de compte n'a qu'une importance secondaire, le véritable problème est là !

La majorité des immigrés est salariée, 25 o/o environ des salariés suisses ont une nationalité étrangère. Un quart du milieu social auquel se réfèrent les organisations ouvrières se compose donc d'immigrés, mais ces organisations estiment aujourd'hui être contraintes d'approuver une loi qui organise la restriction des droits de ces derniers. Ce faisant n'avouent-elles pas de fait leur impuissance face à la grogne résignée qui amène de nombreux travailleurs et rentiers suisses à mettre leur seul espoir dans le mot d'ordre "moins d'étrangers" ?

Comment les organisations ouvrières sont-elles arrivées à perdre à un tel point toute capacité d'initiative sur ce terrain capital et que faut-il faire pour sortir de ce cul-de-sac ? Voilà les questions qu'il faut se poser à la veille du scrutin inconfortable du 6 juin !

L'HISTOIRE D'UNE RECUCADE PERMANENTE

Avant la première guerre mondiale la majorité des étrangers vivait pratiquement sur pied d'égalité avec les Suisses. Le régime des restrictions fut introduit pendant la guerre et la bourgeoisie suisse a eu l'habileté de faire approuver ce régime en 1925, à la veille de la grande récession, par une votation populaire. En 1931 elle a édicté sur cette base une loi assez sommaire. Cela lui a permis d'expérimenter et de mettre au point pendant les 50 années suivantes, au moyen d'ordonnances, de directives et d'arrêtés, un système de permis qui a pour elle le dou-

En Suisse on vote souvent et il arrive souvent qu'on vote sur des objets dont on n'a choisi ni les termes, ni le moment. Certains sujets sont volontairement mis en discussion par la droite ou par l'extrême-droite pour semer la zizanie parmi les salariés, exploitant l'incohérence programmatique et le manque de crédibilité des organisations ouvrières pour geler ou dévier l'évolution politique de la classe ouvrière.

La méthode est appliquée depuis des années avec succès par quelques activistes d'extrême-droite incitant les Suisses à coup d'initiatives et de référendums à s'opposer à "l'emprise étrangère". Et les organisations ouvrières se sont tellement battues sur ce terrain qu'elles se trouvent aujourd'hui, à la veille de la votation de la nouvelle loi sur les étrangers devant un choix presque impossible, étant donné que l'acceptation et le refus du projet auront des répercussions négatives sur l'avenir politique de la classe ouvrière.



FAISONS LE POINT

ble avantage de transformer la masse des travailleurs immigrés en un coussin amortisseur des fluctuations conjoncturelles sur le marché du travail et d'instaurer un régime d'inégalité qui empêche Suisses et immigrés de prendre conscience de leurs intérêts communs. C'est le produit de ces 50 ans d'expérimentation que la Confédération veut aujourd'hui consolider par cette loi qui sera soumise le 6 juin prochain en votation populaire.

Dès le départ le mouvement ouvrier s'est laissé piéger par cette politique. Lors de l'arrivée massive de travailleurs immigrés dans les années 50 et 60, il ne voulait y voir qu'un phénomène passager et accueillait les travailleurs immigrés non pas comme des camarades à intégrer dans le mouvement ouvrier suisse, mais comme des concurrents sur le marché du travail amenés et manipulés par le patronat suisse. Sa réaction principale était d'exiger que l'Etat prenne des mesures draconiennes de contingentement. Cette attitude découle évidemment directement de sa politique de paix du travail, qui, en renonçant aux luttes, ne peut miser pour l'amélioration de la condition ouvrière que sur la compétitivité de l'économie suisse et la pénurie de main-d'œuvre (réelle ou par contingentement). Mais ce faisant le mouvement a, involontairement mais indéniablement, frayé la voie aux mouvements xénophobes et à leur succès, tout en s'empêchant de disposer le moment venu d'une stratégie de rechange face à la montée de ce courant.

La suite est connue : l'offensive xénophobe a commencé en 1964 en rapport avec la signature de l'accord italo-suisse et sous la houlette de l'ancien pro-nazi James Schwarzenbach. Elle se poursuit aujourd'hui avec l'écologiste d'extrême-droite Valentin Oehen. Jusqu'à maintenant elle n'a jamais remporté une victoire réelle mais son influence sur la politique des étrangers est très grande. Cet impact est essentiellement dû à l'absence d'une véritable solution de rechange de gauche. Bien sûr, le mouvement ou-

vrier s'est affairé sur ce terrain. Mais ses forces majoritaires, le Parti socialiste suisse et les syndicats, ont toujours essayé de marier la chèvre et le chou. Les initiatives xénophobes d'une part, la prise de conscience du rôle croissant et permanent des immigrés dans le procès de production d'autre part, les ont certes amenés à commencer à réclamer l'amélioration des droits des immigrés et l'abolition du statut de saisonnier. Elles ménagèrent aux immigrés un certain place au sein du mouvement syndical. Mais elles n'ont jamais abandonné leur position favorable à un contingentement draconien de la main-d'œuvre immigrée et à la défense prioritaire des travailleurs indigènes. Ce faisant elles ne pouvaient réellement combattre les velléités xénophobes parmi les salariés suisses et lorsque les futurs promoteurs de l'initiative "Etre solidaires" entrèrent en contact avec elles pour discuter d'un projet de réponse à la politique bourgeoise des étrangers, elles refusèrent d'entrer en matière. Plusieurs organisations ouvrières ont finalement soutenu cette initiative dans les semaines avant la votation, mais compte tenu de leur passé elles n'ont pas pu empêcher l'échec cuisant que l'on sait.

L'incertitude concernant l'issue de ce scrutin avait permis à la gauche d'obtenir quelques améliorations mineures lors du débat parlementaire sur la nouvelle loi sur les étrangers. Son échec a été immédiatement exploité par l'Action nationale pour faire aboutir un référendum dans le but avoué d'obtenir un désaveu populaire de cette loi et une législation plus restrictive à l'égard des immigrés.

BILAN D'UNE POLITIQUE

Tout au long de cette histoire peu réussie, les organisations représentatives de la classe ouvrière n'ont fait que réagir face aux événements. Jamais elles n'ont pris les mesures nécessaires pour convaincre leur base de la nécessité de développer une autre politique, réellement unitaire. Désormais

cette attitude n'est pas seulement contre-productive sur le plan politique. Elle a également perdu tout fondement économique. Dans les années de haute conjoncture les dirigeants syndicaux pouvaient en effet dire que le contingentement radical de la main-d'œuvre étrangère pouvait forcer le patronat à concéder des hausses de salaires. Et la précarité du statut des immigrés a effectivement conduit les travailleurs étrangers à quitter en nombre la Suisse durant la récession de 1975, ce qui a évité l'apparition d'un chômage massif parmi les travailleurs indigènes. Mais en 1982 le patronat rationalise et restructure pour se mettre à l'abri de la "pénurie de main-d'œuvre" et les coupes sombres qu'il effectue dans plusieurs branches et régions font de moins en moins la différence entre Suisses et immigrés. Certes, leur statut désigne toujours ces derniers comme principales victimes de la baisse conjoncturelle, mais les travailleurs suisses sont touchés de façon croissante.

Le maintien d'une politique de défense prioritaire des salariés suisses n'est aujourd'hui plus qu'une concession aux illusions xénophobes au sein de la classe. Une stratégie résolument unitaire est le seul instrument dont dispose le mouvement ouvrier pour combattre à court et à moyen termes le protectionnisme nationaliste et la désignation politique au sein de la classe. Il faut que le mouvement ouvrier prenne conscience de cette nécessité. Car la question des étrangers joue un rôle central dans la politique suisse. Elle ne peut être contournée. Et la xénophobie n'est pas une fatalité !

Notre mot d'ordre de vote pour le 6 juin et nos objectifs politiques, au-delà de ce scrutin, découlent de cette conviction.

ALLEZ VOTER BLANC !

Le 6 juin les travailleurs suisses sont appelés à choisir entre la peste et le choléra. Nous ne pouvons que leur recommander de refuser de se prêter à ce jeu, tout en montrant par le dépôt de leur bulletin qu'ils ne veulent pas se défilier face à une question de cette importance. Voter blanc est une manière concrète de refuser de cautionner l'œuvre policière de M. Furgler tout en évitant de tomber dans les pièges de l'Action nationale. Les améliorations mineures contenues dans la nouvelle loi ne justifient pas une autre prise de position. Voter blanc est la seule manière de se prononcer le 6 juin sans s'exposer au reproche d'avoir approuvé un jour une loi qui organise la division de la classe ouvrière.

POUR UN DÉBAT STRATÉGIQUE AU SEIN DU MOUVEMENT OUVRIER !

Mais réfléchissons surtout à l'avenir, qu'il s'agira d'affronter quelle que soit l'issue du scrutin. **Comment amener le mouvement ouvrier à s'investir davantage pour la résolution de ce problème en définissant enfin une stratégie qui permette d'enrayer l'hostilité des travailleurs suisses à l'égard de leurs camarades immigrés et de renforcer l'unité et l'activité de la classe ouvrière de ce pays ?**

Le Forum 82, Suisses-Immigrés du 25 septembre prochain, préparé par "Etre solidaires" depuis plus d'un an et qui réunira très probablement un nombre significatif d'organisations concernées, constitue un premier pas vers la réponse à cette question; car il s'est fixé comme objectif d'inciter les organisations actives dans la défense des intérêts des salariés à développer un travail qui rapproche Suisses et immigrés et révèle l'utilité concrète de l'activité commune. Nous soutenons cette initiative en espérant qu'elle ouvre des perspectives d'avenir.

ET DES RÉSULTATS CONCRETS POUR LES IMMIGRÉS !

Face à la pression xénophobe qui continuera à s'exercer après le 6 juin et face au risque de marginalisation croissante des immigrés, nous devons cependant aussi encourager le mouvement ouvrier à poursuivre et à intensifier la lutte pour l'amélioration des droits des immigrés. Comment poursuivre concrètement la lutte pour l'abolition du statut de saisonnier après le 6 juin ? Que faire face à la prolifération des clandestins ? Comment combattre les conditions humiliantes, liées en Suisse à la naturalisation ? Comment avancer dans le domaine des droits politiques ? Les sujets sont ici nombreux, mais le terrain est encore largement à défricher. Nous y contribuerons dans les mois à venir !

Faucher

L'Action nationale fait la campagne que l'on pouvait attendre d'elle, démagogique, simpliste et revancharde, laissant entendre que les Suisses auraient de par leur origine une sorte de droit de préemption sur les places de travail et les logements de ce pays et désignant tout simplement les immigrés comme origine de tous les maux. "La nouvelle loi sur les étrangers permettrait encore plus d'automobiles et de routes, encore plus de fabriques et de bâtiments commerciaux, encore plus de tours d'appartements et d'établissements scolaires, encore plus d'hôpitaux et de consommation d'énergie, encore plus de centrales atomiques et de déchets, encore plus de pénurie d'appartements", lit-on sur un de leurs tracts.

Les Suisses auraient par contre la possibilité de s'opposer efficacement à la croissance effrénée de l'économie et de vivre enfin de nouveau plus sagement, comme dans le bon vieux temps, en obligeant le Conseil fédéral, par le refus de cette loi, à mener enfin une véritable politique de diminution du nombre d'étrangers : c'est illusoire, mais tentant pour d'aucuns.

LES XÉNOPHOBES À L'ŒUVRE

Quand l'Action nationale affirme ensuite "il y a assez de chômage à Neuchâtel" et lance des slogans du genre "ras-le-bol" et "le bateau est plein", elle fait tout simplement appel au sentiment d'impuissance que les couches populaires peuvent ressentir ici face aux mutations qu'elles subissent sans jamais avoir leur mot à dire. "Puisque vous ne pouvez pas demander des comptes aux véritables responsables de cette évolution, essayez de protéger au moins votre espace vital contre les plus faibles, ceux qui sont venus après vous et pour lesquels un système de contrôle et de répression étatique est en place." C'est simple et efficace. Il suffit de dire "Non" le 6 juin prochain. Et ne vous bercez surtout pas d'illusions quant aux possibilités de cohabitation à long terme avec ces intrus, car "jeter un pont sur ce fossé n'est pas possible" selon un article de Peuple et Patrie.

C'est un discours authentiquement réactionnaire. C'est même un discours fascisant.

Il correspond malheureusement assez bien à la conscience résignée, méfiante et effectivement assez nationaliste de nombreux travailleurs suisses. Et il faut reconnaître que le moment est bien choisi pour cette offensive xénophobe : les licenciements, le chômage partiel, le refus patronal de toutes les revendications ouvrières découragent et démoralisent une partie des travailleurs. Ce climat ne peut que renforcer le nombre des "Non" le 6 juin prochain. Mais au-delà de cette échéance il est clair que le venin xénophobe insufflé par l'Action nationale affaiblira toujours davantage la capacité de défense de la classe ouvrière suisse, si le mouvement syndical ne réussit pas enfin à mobiliser les travailleurs pour remporter quelques succès dans le domaine de la diminution du temps de travail et de la défense des salaires. La seule réponse qui puisse délivrer les salariés de la tentation d'appuyer la solution illusoire du renvoi des étrangers est l'unité et la mobilisation de tout le mouvement ouvrier pour la défense des revendications de tous les travailleurs, contre les patrons, les bourgeois et les xénophobes !

U. Mäher



Quand le travail des uns est le profit des autres...

Les «Oui» et le «Non» de gauche

Le raz-de-marée des "Oui" de gauche à la loi a indéniablement le caractère d'une réaction de panique. Seuls le PSO, la CRT (Confédération romande du travail), la section genevoise de la FCOM (Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux) et la rédaction du journal "Tout va bien" préconisent une autre position (cf. encart).

"Etre solidaires" et le Parti du Travail (PdT) ne cachent pas leur insatisfaction concernant cette loi, mais justifient leur prise de position en jugeant que le rapport de forces actuel ne permettrait pas d'obtenir mieux et que cette loi comporterait malgré tout quelques améliorations. Ils se plient ainsi au réalisme de Furgler.

"Etre solidaires" met ensuite l'accent sur la nécessité de poursuivre le combat; l'organisation du Forum 82 du 25 septembre atteste que cet engagement est sérieux. Le PdT se limite à faire montre de prudence. Il cache à peine sa peur de perdre dans cette aventure encore un peu de son impact électoral. Sa devise de "n'avancer qu'à petits pas, qui doivent être compris et admis par la majorité du peuple suisse" n'exclut pas l'immobilisme. C'est tout simplement attristant. Mais le discours du Parti socialiste suisse et de l'Union syndicale suisse (qui font campagne commune pour le

6 juin) est plus grave encore. En appelant à voter "Oui" à cette loi, parce qu'elle prouve que la Confédération veut stabiliser les "effectifs étrangers" et protéger les travailleurs indigènes, en laissant entendre, en passant, que "seuls certains droits politiques élémentaires sont accordés aux étrangers" et en assurant que les organisations ouvrières "veilleront à ce que les améliorations auxquelles vise la nouvelle loi soient réalisées", ces deux organisations ne révèlent-elles pas leur accord fondamental avec la politique fédérale des étrangers ? Ainsi qu'une volonté tout à fait contestable de respecter à l'avenir toutes les limites de cette nouvelle loi ? Ces organisations démontrent en tout cas qu'elles n'ont tout simplement rien appris des problèmes qu'elles rencontrent dans ce domaine depuis bientôt 20 ans et que là aussi il s'agira de commencer bien bas pour tâcher de remonter la pente !

U. M.

La brochure "Pour renforcer l'unité et la combativité du mouvement ouvrier, soutenons l'initiative Etre solidaires" contient un résumé de l'ensemble de nos positions fondamentales concernant les droits des immigrés.

"TOUT VA BIEN" SE TROMPE !

Seul, à gauche, le journal "Tout Va Bien" (TVB hebdo) appelle à voter "Non" à la nouvelle loi.

Concernant le refus du "Oui" son argumentation rejoint largement la nôtre : il n'est pas sérieux de présenter le "Oui" comme une manière de dire non à l'Action nationale. La nouvelle loi est la peste pour les travailleurs et qui peut approuver sa prolifération ? Nous sommes aussi d'accord sur le fait que la gauche doit notamment veiller dans la situation actuelle à "garder le champ libre pour le travail futur".

Mais la manière avec laquelle TVB encourage ses lecteurs à voter "Non" — en posant rhétoriquement la question "comment la situation pourrait-elle être pire qu'aujourd'hui, avec ou sans la loi ?" ou en affirmant "si la loi passe, le pire est sûr, si elle échoue, le mieux reste possible" — passe tout simplement à côté des problèmes réels !

Il est en effet malheureusement possible que la division entre Suisses et immigrés et les difficultés de nous défaire de ce fléau s'accroissent encore à l'avenir. Les forces politiques pouvant faire pression dans ce sens sont en tout cas là. Et à l'heure actuelle ce n'est pas le texte de loi en vigueur qui décidera si on va vers le pire ou le meilleur. L'avenir dépend aujourd'hui exclusivement de la possibilité de réaliser l'unité autour d'une politique — ou au moins autour d'un certain nombre d'actions politiques — qui entraîne un changement en profondeur des termes dans lesquels le problème des étrangers est abordé par le monde du travail.

Le "Non" de TVB est peut-être "clair et cohérent" d'un point de vue idéologique, mais se situe malheureusement en dehors des contraintes concrètes de la lutte qu'il s'agira de mener dans les années à venir.

LES APPORTS DE LA NOUVELLE LOI

Fondamentalement cette loi n'est qu'un gigantesque règlement de police. Il est vrai que ses 86 articles sont plus précis et plus explicites que ceux de la loi actuelle, qui date de 1931, et la panoplie d'ordonnances, d'arrêtés fédéraux et de directives administratives qui la complètent. Mais les améliorations véritables sont minces et ne font que s'ajouter à une série d'innovations dangereuses :

Améliorations réelles

- * Une réduction, de 36 à 32 mois en 4 années consécutives, du temps qu'un saisonnier doit avoir travaillé en Suisse pour avoir droit à un permis de séjour;
- * une réduction de 15 à 6 mois du délai pour le regroupement familial d'un étranger en séjour; de plus l'extension de ce "droit au regroupement" à la femme;
- * une certaine extension des possibilités de recours pour les étrangers mis en cause par une disposition de la loi;
- * une description plus précise et plus restrictive des conditions d'expulsion;
- * l'abrogation de l'arrêté de 1948 concernant les discours politiques des étrangers.

Innovations dangereuses

- * L'utilisation très fréquente du principe du "droit conditionnel"; exemple : un étranger peut changer de profession et de canton après un an, si la situation économique le permet, s'il n'a pas contrevenu à son contrat de travail et s'il n'a pas été licencié pour un motif important...
- * la criminalisation de l'entraide aux clandestins, et notamment de leur hébergement;
- * les conditions absolument invraisemblables de l'octroi du droit d'exercer une activité politique : la répression est prévue non seulement si la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse est effectivement compromise, mais également "lorsqu'il faut s'attendre à ce qu'elle le soit"; et le Ministère public de la Confédération peut obliger dans ces cas les membres d'associations majoritairement composées d'immigrés à dénoncer les autres membres et à indiquer la provenance des fonds.



"Comité d'accueil" dans une prison turque.



Turquie :

LES ASSASSINS DE L'ORDRE

- * 150 000 EMPRISONNÉS; 3 820 PEINES DE MORT DEMANDÉES
- * 14 EXÉCUTIONS; DES CENTAINES D'ASSASSINATS EN PLEINE RUE
- * 150 MORTS SOUS LA TORTURE

Il y a 18 mois, lorsque l'armée turque prit le pouvoir sous l'œil bienveillant de l'OTAN, les commentateurs bourgeois reprirent, avec une souplesse d'échine rare, l'explication officielle des généraux d'Ankara : c'est pour rétablir la démocratie. Ainsi 24 Heures, le "grand quotidien suisse", titrait le 17 septembre 1980 "Objectif turc : la démocratie". Stupidité ou cynisme approuvé ?

Car aujourd'hui, plus personne ne peut nier la brutalité de la répression qui frappe des centaines de milliers de personnes (voir aussi La Brèche no 268 du 23 janvier 1982). Le mouvement ouvrier et le peuple kurde sont les principales cibles, le véritable "objectif", des militaires.

* Aydan Bulutgil, projeté du quatrième étage d'un poste de police, est laissé sans soins durant 2 mois à l'hôpital, où il était interrogé quotidiennement. Aujourd'hui, il est paralysé à vie.

* Seraffetin Kaya, avocat kurde, était spécialisé dans la défense des militants politiques kurdes. Arrêté durant 7 mois, il sera relâché sous la pression de l'opinion internationale. Pendant ces 7 mois, il passera 3 mois dans le "bain" de la prison de Diyarbakir. Le "bain" c'est une cellule qui contient, jusqu'à hauteur des genoux, les excréments des tinettes des autres cellules.

* Ismail Cengül était fonctionnaire local du syndicat des ouvriers du textile à Kayseri avant son arrestation le 8 janvier 1981. Suspendu aux canalisations du chauffage de la prison, il sera torturé 8 jours durant avec ses camarades : coups, torture à l'électricité, doigts, ortels et ongles écrasés, ses tortionnaires lui feront boire de force d'énormes quantités d'eau bouillante ou glacée.

Trois cas parmi des centaines de milliers d'autres, trois exemples patents du "retour à la démocratie"...

Le rapport 1981 d'Amnesty International signale que la torture est "répandue et généralisée (...). Les méthodes de torture comprennent les décharges électriques, la falaka (coups sur la plante des pieds) et les coups sur toutes les parties du corps, y compris les organes sexuels. Certains détenus — hommes et femmes — étaient soumis à une sorte de viol, avec des matraques de police ou autres objets introduits dans l'anus ou le vagin".

Depuis lors, ce rapport ne couvrant que le début de l'année 1981, la situation s'est encore aggravée, les simulacres d'exécution et les crucifixions s'étant multipliés.

Aucun doute n'est plus possible : les assassins sont au pouvoir à Ankara. Aucune hésitation n'est plus possible : il faut développer une large campagne internationale de solidarité.

SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES ET LES TRAVAILLEURS DE TURQUIE

— A l'appel des POCH, du PSA, du Parti du Travail, du PSO (section suisse de la IVe Internationale) et de plusieurs organisations turques et avec le soutien de comités de solidarité locaux, une manifestation nationale contre la répression et la dictature militaire se déroulera le samedi 19 juin à Bâle. Rendez-vous : 14 heures, Claraplatz.

— Le samedi 12 juin, le Comité pour les droits démocratiques en Turquie de Lausanne organise au CPO (Croix-d'Ouchy) une fête de solidarité "Six heures pour la Turquie". Avec plusieurs témoignages de militants turcs, dont un dirigeant du syndicat DISK, un débat avec des représentants des organisations ouvrières (partis et syndicats) sur la solidarité internationale, des stands d'information. Une partie culturelle regroupera plusieurs artistes romands (Yvette Théralaz, Jeanlouis Cornuz, Anik Mahaim, François Nicod, Marie Hofner, Camille de Haan, Roger Cuneo, Bernard Bengloan et Pascal Dayer) autour de l'œuvre du poète turc Nazim Hikmet. Le groupe musical turc Dostlar sera également de la partie.

Europe :

Les mobilisations contre Reagan

Les mois de mai et juin sont et seront une période intense d'activité internationale en défense de la révolution centro-américaine et contre le stationnement des missiles américains en Europe.

A la fin du mois de mai, la "Caravane européenne contre l'intervention impérialiste en Amérique centrale" aura fait le tour de l'Europe. Elle a commencé en Angleterre au début du mois d'avril et elle passa ensuite en Suède, en Norvège, au Danemark et en Allemagne fédérale. Elle continuera ensuite à travers la France, la Belgique, l'Etat espagnol, l'Italie, la Suisse, l'Autriche pour finir à Strasbourg le 2 juin.

La caravane est organisée par les organisations révolutionnaires du Nicaragua, du Guatemala et du Salvador. A chaque arrêt des meetings de solidarité ont lieu avec Alejandro Perez du Front sandiniste de Libération nationale (FSLN), Baltazar Lopez du Front Farabundo Martí de Libération nationale (FMLN) et un représentant de l'Union nationale révolutionnaire du Guatemala.

Un des objectifs de la caravane est de récolter massivement des signatures pour une pétition adressée au parlement européen. La pétition demande au Parlement européen de s'opposer aux menaces et à l'intervention active des Etats-

Unis contre les révolutions en Amérique centrale. Elle appelle, de plus, le Parlement à reconnaître le FMLN et le FDR comme représentants du peuple salvadorien, et à dénoncer les dictatures au pouvoir au Guatemala et au Honduras.

La fin de la tournée de la caravane donnera le signal d'ouverture d'une nouvelle vague de mobilisations dirigées contre la visite de Ronald Reagan dans différentes capitales européennes :

En France, le PS et le PC, qui font partie du gouvernement qui a invité Reagan, font tout pour éviter toute mobilisation durant sa visite. Néanmoins environ 50 organisations ont déjà appelé à une manifestation qui aura lieu le 5 juin à Paris. Une centaine de personnalités connues ont signé un appel à manifester. La Ligue Communiste Révolutionnaire (section française de la IVe Internationale), qui fut dès le départ à l'avant-garde de la mobilisation, a signé un appel commun avec les deux autres organisations trotskystes françaises : Lutte Ouvrière et le Parti Communiste Internationaliste.

En Grande-Bretagne, la Campagne pour le désarmement nucléaire, qui organisa en octobre dernier une manifestation de 200 000 personnes contre le stationnement des missiles "Cruise", appelle à manifester le 6 juin à Londres. De plus des "Comités d'accueil à Reagan" sont nés un peu partout pour préparer un "accueil chaleureux" au cow-boy de la Maison Blanche.

En Allemagne fédérale, les 800 organisations qui avaient organisé la manifestation de Bonn d'octobre 1981, qui avait regroupé 300 000 personnes, ont appelé à manifester le 10 juin à Bonn. Ce jour-là, Reagan assistera à une réunion de l'OTAN dans cette ville.

En Italie, le Comité pour la paix, qui avait organisé les grandes manifestations de l'automne dernier, appelle à une manifestation le 5 juin à Rome. Ce comité est soutenu par toutes les organisations de la gauche, y compris le PCI.

Aux Etats-Unis, une manifestation massive est prévue pour le 12 juin à Washington.

Les organisateurs s'attendent à des manifestations très importantes. Elles seront une excellente occasion pour développer la solidarité internationale des travailleurs, de la Pologne en Amérique centrale.

(International Viewpoint, 24 mai 1982)

13 mai 1982 :

Solidarność organise une grève nationale

13 mai 1982 : 5 mois après le coup d'Etat, Solidarność organise une grève nationale. Ce seul fait montre le degré d'organisation qu'est parvenu à rétablir le syndicat indépendant et autogéré des travailleurs polonais.

Cet événement, mis en relation avec l'ampleur qu'ont atteinte la diffusion de la presse clandestine, les émissions de radio Solidarność et les nombreuses manifestations qui ont marqué les 1er et 3 mai, montre qu'aujourd'hui Solidarność passe à une nouvelle phase de son activité.

Pour la première fois Solidarność manifestait un Premier Mai. "La société a été privée de ses symboles... tous ont été appropriés par le pouvoir. (...) Nous avons décidé de le leur reprendre", expliquait le 30 avril Zbigniew Romaneszkowski, dirigeant régional clandestin du syndicat, à Radio-Solidarność.

Le choix de la date du Premier Mai pour les premières manifestations de rue d'ampleur depuis le 13 décembre montre bien tout le chemin parcouru depuis près de deux ans par le mouvement ouvrier indépendant polonais.

Il renoue aujourd'hui avec l'histoire des luttes ouvrières et, manifestant le jour de la solidarité internationale de la classe ouvrière, il reprend ses symboles comme il en avait repris ses formes d'organisation.

"Solidarité vit et vivra ! A bas la junte ! Libérez Lech Walesa ! Nous sommes 10 millions, nous finirons par vaincre !" et enfin "L'armée avec nous !", étaient les principaux mots d'ordre des manifestations du Premier Mai.

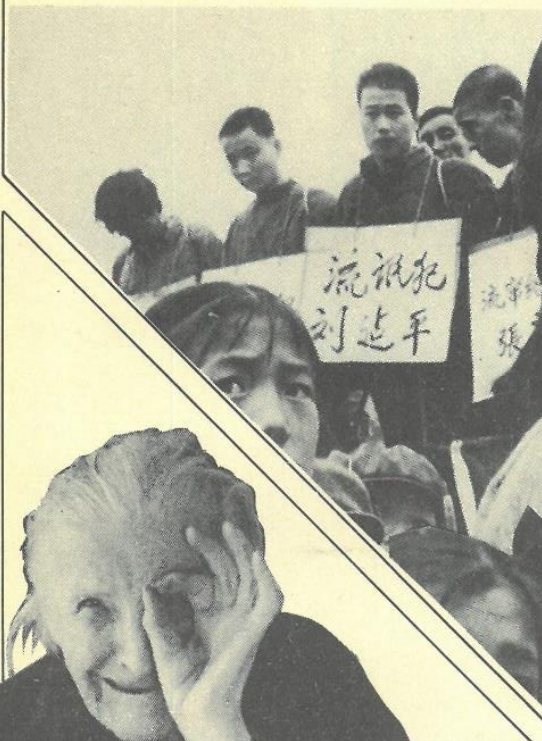
La bureaucratie est aux abois, divisée. Qu'on se rapporte aux documents de Solidarność dans la clandestinité (par exemple "Les tensions au sein de la bureaucratie", article de Solidarność-Varsovie de mars 1982, in Inprecor no 126 du 17 mai 1982), ou à cet enregistrement de l'intervention du commissaire militaire aux membres du POUP de la radio-télévision polonaise publié par Le Monde le 15 avril 1982 (voir La Brèche no 275 du 1er mai 1982), un seul bilan s'impose : la bureaucratie n'a d'autre projet que la répression du mouvement ouvrier contre lequel bute sa volonté de "normalisation".

Tous à Genève à la manifestation du 12 juin

La solidarité du mouvement ouvrier international, notre solidarité, reste un élément important du rapport de forces, qu'il s'agisse d'aider la classe ouvrière polonaise dans sa nouvelle offensive ou de la soutenir face à une répression qui ne cesse de la menacer (voir page 2).



Le «J'accuse» de Liu Qing



Pour une Cinquième Modernisation

Liu Qing est en prise directe avec la question cruciale que se posent tous les Chinois : comment sortir définitivement du sous-développement ? Comment rompre avec les "habitudes féodales" millénaires ? Comment mobiliser l'énergie d'un milliard d'êtres humains dans une vaste bataille pour la modernisation du pays ? Pour cela il reprend la fameuse formule de Wei Jingsheng (opposant condamné à 15 ans de prison en 1979) : la démocratie, c'est "la Cinquième Modernisation" (la campagne des Quatre Modernisations, lancée par les dirigeants actuels, est censée transformer la Chine en une puissance industrielle moderne d'ici l'an 2000). Et il explique : pour lui, la répression "porte un coup à la société, refroidit l'enthousiasme et l'initiative populaires, conduit à l'anéantissement d'un milliard de cerveaux pour ne laisser que quelques mandarins qui planifient tout, dirigent tout, dominent tout. (...) On provoque ainsi le ralentissement historique et la misère".

Une analyse embryonnaire de la bureaucratie

S'approchant par moments du concept de "bureaucratie" forgé par Trotsky, Liu Qing voit dans le despotisme de cette couche sociale l'expression sur le plan politique d'intérêts matériels spécifiques. "Seuls, dit-il, ceux qui, à travers la théorie, ont acquis une position sociale et qui sont aveuglés par leurs intérêts sont des inconditionnels et contraignent leurs semblables à être dogmatiques par tous les moyens, y compris la violence."

La mise en discussion du conte-

Le "Temple du Lotus", c'est le goulag chinois des années quatre-vingt, un camp de "rééducation par le travail", d'où Liu Qing dresse un violent réquisitoire contre la bureaucratie¹. Membre actif du Mouvement Démocratique, il a été condamné à trois ans de réclusion pour avoir transcrit et diffusé les minutes du procès de Wei Jingsheng, autre leader du "Printemps de Pékin" en 1979.

Comme la plupart des jeunes dirigeants du Mouvement Démocratique, Liu Qing enracine sa bataille pour la liberté d'expression dans l'effort de toute la société pour la modernisation. Il tente aussi de comprendre les fondements du pouvoir absolu des nouveaux mandarins, des bureaucrates. Pour cela, il utilise la méthode marxiste, "qui risque bien d'étouffer dans la serre où le Parti l'a placée". En effet, il affiche une méfiance sans égale à l'égard des cliques rivales qui se disputent la direction de l'Etat. "Les libéraux" ne valent pas mieux que les autres, c'est pourquoi contre ses bourreaux il en appelle au "tribunal de la société", seul capable de refuser les autocritiques de façade et de prononcer un verdict juste.

nu réel de la "dictature du prolétariat" lui permet d'aller encore plus loin : "Depuis l'édification du socialisme en Chine, la dictature ne s'est appliquée qu'à réprimer ceux qui ne partageaient pas les idées des dirigeants suprêmes...". Comment expliquer en effet que "cette théorie qui autrefois a pris le pouvoir des mains de huit millions de soldats de Tchiang Kai-shek..." soit aujourd'hui menacée par "le gazouillis des opposants" ? La propagande occidentale est-elle vraiment si menaçante ? Mais alors, "si la propagande officielle, omniprésente et protégée par l'armée, les prisons et les tribunaux de l'Etat, ne parvient pas à être aussi efficace que quelques phrases d'agitation occidentales qui arrivent aux citoyens en secret, sous forme fragmentée, c'est qu'elle n'est pas convaincante..." Pour Liu Qing, une conclusion s'impose avec la force de l'évidence : "Nous devons être mille fois plus démocrates que la démocratie bourgeoise".

Aucune confiance dans l'aile libérale du Parti...

La démaoïsation et la campagne contre "la Bande des Quatre" ont su gagner la sympathie et l'appui de larges secteurs de la population. Mais il ne s'est jamais agi d'une confiance aveugle. Liu Qing, emprisonné par l'équipe de Deng Xiaoping, ne mâche d'ailleurs pas ses mots. Lorsqu'un flic instructeur tente d'attirer sa sympathie en se réclamant d'une vieille opposition à la "Bande des Quatre", Liu s'insurge : "Il attendait de moi que je ne le mette pas dans le même sac qu'eux (la Bande des Quatre). Mais dans quel sac devais-je donc le mettre ? D'abord, les fonctionnaires de la Sécurité avaient confisqué

tous mes livres et m'avaient tabassé. Ensuite, j'avais été arrêté arbitrairement et écroué. (...) Devais-je dans ces conditions, arrondir ma bouche en cul-de-poule et baisser ses saintes fesses de bureaucrate ? Je décidai de leur rendre la monnaie de leur pièce à tous ces flics. Bande des Quatre ou non". Ceci montre assez bien les limites du crédit de l'équipe Deng auprès des opposants, et plus largement de la jeunesse chinoise. Dès que les services du GAJ (KGB chinois) ont montré les dents, il a fondu comme neige au soleil...

Dans ses écrits sur la Révolution russe, Rosa Luxembourg avait plaidé de manière saisissante pour la démocratie socialiste : "Le système socialiste ne peut et ne doit être qu'un produit historique, issu de l'école même de l'expérience (...) S'il en est ainsi, la nature même du socialisme fait que, bien évidemment il ne peut être octroyé ou introduit par oukaze. (...) Seule une vie bouillonnante et sans entraves se diffracte en mille formes nouvelles, en mille improvisations, illumine la puissance créatrice, corrige elle-même toutes ses erreurs". Liu Qing ne dit pas autre chose : "Si l'on veut améliorer ce système très imparfait, qui vient à peine de naître, il faut que le peuple jouisse entièrement du droit d'en douter, de le critiquer et de s'y opposer, pour pouvoir entreprendre des recherches et des discussions sans qu'on lui impose des limites".

Dickens

1. Liu Qing, *J'accuse devant le Tribunal de la Société*, éd. Laffont, Paris, 1982. En vente à nos librairies La Taupe, 8bis, rue de la Tour, Lausanne et 22, rue Saint-Léger, Genève.

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !

LA CHAUX-DE-FONDS

Maison du Peuple

sa 5 juin, dès 16h. : *Tiers Monde, solidarité, information, spectacles*. 16h. : *Le désir de vaincre*, film sur le Salvador. Débat : comment sommes-nous concernés par les problèmes du Tiers Monde ? Repas. 20h.30 : *Les livrets de l'enfer*, d'Enrique Buenaventura, trois pièces interprétées par le Théâtre de la Résistance-Chili. 23h. : *musique latino-américaine, harpe, Groupe folklorique érythréen*. Fr. 12.-, ét., AVS 8.-, soutien 20.-.

GENÈVE

Salle Simon Patiño, 26, av. de Miremont jusqu'au me 9 juin : *Festival d'Amérique latine ? Musique et danse*. A 20h.30. me 2 juin : Brésil, "Capoeira, Maculelê et Samba", "Grupo Netos de Popo". ve 4, sa 5 juin : *Chronique du temps sec*, film de Yves Billon. ma 8 : *Théâtre musical*, Trinidad, "The little Carib Theatre". me 9 : *musique*,

Trinidad, "Samaroo Family Steel Band".

Salle Simon Patiño, 26, av. de Miremont ve 11 juin, 20h.30 : *Autour de Nazim Hikmet*, poète turc et universel, avec un conte, des poèmes et textes de l'auteur chantés, joués et mis en scène par Pascal Dayer, Camille de Haan, le groupe turc Dostlar, Yvette Théraulaz, Bernard Bengloan, Annik Mahaim, François Nicod, Marie Hofner, Roger Cunéo. Ce spectacle sera donné à Lausanne au CPO, le samedi 12 juin, dans le cadre des "Six heures pour la Turquie", cf. page 10.

Grand Café du Grütli, 16, Général Dufour jusqu'au sa 26 juin, du ma au sa, 21h. : *New York Serenade*, par le Théâtre Mobile, mise en scène Jean-Charles Simon, décors et costumes Ursus. Fr. 14.-. rés. du lu au ve : 022 / 28 48 30 de 14 à 17h.

Sud des Alpes, 10, rue des Alpes, 1er 21h. je 3, ve 4 juin : *Paul Thommen Trio*. sa 5, di 6 : *Paolo Radoni Trio*.

LAUSANNE

CPO, Croix d'Ouchy

sa 12 juin : "Six heures pour la Turquie", cf. page 10 et ci-dessus sous Genève.

Café romand

sa 29 mai, vers la fin de l'après-midi : *Caf' conc' au Café romand* par l'OsR (Orchestre symphonique du Romand).

Studio 1 de la radio, La Sallaz

ma 8 juin, 20h.30 : la Société internationale de musique contemporaine présente l'ORM (Orchestre des rencontres musicales), direction Jean-Marc Grob, dans des œuvres de 9 compositeurs suisses.

Et les films *Yol (La Voie)*, de Serif Gören et Yilmaz Güney (Turquie) au Classic 2 à Genève et au Palace 2 à Lausanne; *Reds*, de Warren Beatty; *Georgia*, de Arthur Penn (un fils d'émigré yougoslave aux USA); *Missing (Porté disparu)*, de Costa Gavras.

Iles Malouines :

CONTRE LA GUERRE BRITANNIQUE



Couverture de l'hebdomadaire de nos camarades britanniques. Soutenant : "Coulez Thatcher !"

La sanglante croisade impérialiste de la Navy britannique se poursuit. Il fallait montrer que l'impérialisme était prêt à frapper durement pour la sauvegarde de ses intérêts et de sa domination. Ce fut fait, au prix, déjà, de centaines de morts. Voilà pourquoi, dans une écoeurante solidarité la plupart des capitales occidentales soutiennent Thatcher et ses menées guerrières.

Voilà pourquoi nous nous mobilisons pour la défaite de la Grande-Bretagne, pour exiger le rappel de la flotte, pour la levée du boycott impérialiste de l'Argentine, pour la suspension de l'aide militaire à la Grande-Bretagne. Voilà pourquoi nos camarades britanniques mènent une campagne de défaitisme révolutionnaire.

Simple soutien à la junte militaire argentine, alors ? Non : en Argentine, les révolutionnaires, dans le cadre de la mobilisation contre l'agression britannique, avancent toutes les revendications démocratiques, sociales et économiques (l'expropriation du capital étranger, par exemple) des travailleurs contre la dictature.

Les éléments principaux de cette position sont développés dans l'article ci-dessous, tiré de l'hebdomadaire "The Militant" de nos camarades américains.

* En quelques mots, quelle est la position du "Militant" ?

— Les îles Malouines, appelées Falklands par les Britanniques, sont une partie inaliénable du territoire argentin. La plupart des pays ont reconnu la souveraineté argentine sur ces îles. La Grande-Bretagne en a fait une colonie depuis qu'elle s'en est emparée par la force, il y a environ 150 ans.

Mais l'enjeu actuel dépasse le seul problème des îles. Il y a un conflit économique, politique et militaire entre l'une des plus grandes puissances impérialistes du monde et un pays opprimé par l'impérialisme. Dans ce conflit nous sommes sans équivoque du côté du pays victime de l'impérialisme. (...)

* Mais qu'en est-il des habitants de ces îles ? Margaret Thatcher a expliqué que la Grande-Bretagne n'avait pas d'intérêts dans ces îles, qu'elle combattait seulement pour le droit à l'autodétermination de leurs habitants. Bien sûr, je ne la crois pas vraiment, mais seul le résultat compte, non ?

— Si l'on parle d'autodétermination il faut reconnaître le droit pour l'Argentine d'exercer sa souveraineté sur son propre territoire.

Les insulaires anglophones ne sont pas opprimés par l'Argentine.

De nombreuses personnes d'origine britannique vivent en Argentine. Elles n'y sont pas victimes d'une oppression raciale ou nationale. (...)

Dans les faits, les insulaires eux-mêmes sont victimes du capitalisme britannique, plutôt deux fois qu'une. La terre sur laquelle ils vivent et les moutons qu'ils tendent appartiennent à des propriétaires fonciers britanniques de la City. Une seule société, la Falkland Islands Co (FIC), possède 46 o/o du terrain, la plupart des moutons, les magasins et les bateaux qui ramènent la laine en Grande-Bretagne. (...)

En outre, avec la nouvelle loi raciste sur l'immigration en Grande-Bretagne, qui vise prioritairement à fermer les frontières aux immigrants non-blancs des pays du Commonwealth britannique, les enfants des insulaires n'auront pas longtemps encore le droit de rentrer en Grande-Bretagne. (...)

* Bon d'accord, c'est absurde de croire que l'impérialisme britannique combat pour le droit à l'autodétermination de quiconque, on le voit bien en Irlande du Nord. Mais alors pourquoi combattent-ils ?

— Comme le dirait John Reed : pour le profit.

DÉMOCRATIES ET DICTATURES

En envoyant sa flotte d'agression, Maggie Thatcher a recouru au vieux truc de tous les colonisateurs et de tous les impérialistes : il y a quelques décennies, c'était au nom de la civilisation que l'on menait la politique de la canonnière ; aujourd'hui c'est au nom de la lutte des démocraties contre les dictatures. Et ça marche encore, comme le montre notre article ci-contre. Dans une discussion avec un socialiste argentin, Léon Trotsky démontait déjà ce mécanisme trompeur :

"Dans les pays latino-américains, les agents des impérialismes 'démocratiques' sont particulièrement dangereux, dans la mesure où ils sont mieux en mesure de tromper les masses que les agents déclarés des bandits fascistes. Je prendrai l'exemple le plus simple et le plus probant. Il existe aujourd'hui au Brésil un régime semi-fasciste (celui de Getulio Dornelles Vargas) qu'aucun révolutionnaire ne peut voir sans haine. Supposons cependant que l'Angleterre entre demain dans un conflit militaire avec le Brésil. Je vous demande de quel côté du conflit sera la classe ouvrière ? Je vous dirai ce que moi je répondrais : dans ce cas, je serais du côté du Brésil 'fasciste' contre l'Angleterre 'démocratique'. Pourquoi ? Parce que le conflit entre ces deux pays ne sera pas une question de démocratie ou de fascisme. Si l'Angleterre l'emportait, elle mettrait un autre fasciste en place à Rio de Janeiro et doublerait les chaînes du Brésil. Si c'est au contraire le Brésil qui triompherait, cela donnerait un puissant élan à la conscience nationale et démocratique du pays, et mènerait au renversement de la dictature de Getulio Vargas. La défaite de l'Angleterre serait en même temps un coup pour l'impérialisme britannique et donnerait un élan au mouvement révolutionnaire du prolétariat britannique." (Entretien avec Mateo Fossa, *Socialist Appeal*, 5 novembre 1938).

* Mais plus précisément ?

— Il y a d'abord le pétrole. Certaines estimations jugent que le pétrole contenu dans les fonds marins autour des Malouines peut rivaliser avec la riche région de la Mer du Nord. (...)

Bien sûr les réserves exactes ne sont pas connues. Et les gouvernements américain et britannique font officiellement passer leur attitude sous le prétexte de motifs humanitaires. Mais quelques compagnies pétrolières américaines ont déjà commencé à négocier des accords de forage avec l'Argentine.

La souveraineté sur les îles est aussi directement liée avec le droit de propriété sur les fonds marins de l'Antarctique et sur leur vaste potentiel de richesses.

Mais l'enjeu doit être compris dans un sens plus large. En ce qui concerne Londres — et Washington — le problème est que les masses du monde colonial et semi-colonial considèrent que le moment est bien venu pour récupérer ce qui leur appartient. Elles voient les difficultés de l'impérialisme, en particulier depuis la défaite américaine au Vietnam. C'est la raison pour laquelle Reagan intervient en Amérique centrale aujourd'hui.

Comme l'expliquait le journal *The Economist* de Londres : "Récuser serait montrer qu'aujourd'hui les démocraties sont effectivement moins capables de défendre leurs intérêts — même les plus petits, pour ne pas parler des plus grands — que les régimes autoritaires. Et cela ouvrirait la porte à des pertes bien plus importantes que les Falklands aujourd'hui. Telle est la réalité".

Et le *New York Times*, qui représente les intérêts de la classe dominante de ce pays, approuve : "Si la Navy britannique est capable d'ôter le drapeau argentin de ces îles, tout au moins temporairement, ce fait devra être enregistré à Buenos Aires". Enfin, l'éditorial du *Times* conclut : "Faisons face, il y a des choses pires que ce genre de conflit".

* Bon, je vois bien ce que cherchent Washington et Londres. Mais votre position me gêne. Comment des travailleurs peuvent-ils appuyer la dictature militaire sanglante de Buenos Aires ? N'est-elle pas leur pire ennemie ?

— Il n'est pas question d'appuyer la dictature militaire. Le soutien à l'Argentine contre la

Grande-Bretagne n'a pas pour but de servir le régime militaire. Il vise à soutenir la lutte contre l'impérialisme malgré le régime militaire. En soutenant la lutte contre l'impérialisme britannique, les travailleurs argentins ne légitiment pas politiquement ce régime, qu'ils détestent à juste titre. Leur objectif est d'abattre les généraux et ils voient qu'une défaite de la Grande-Bretagne serait un pas dans ce sens.

Les travailleurs argentins conscients sont les plus résolus dans la lutte contre l'impérialisme britannique. Mais ils ne comptent pas sur le fait que le gouvernement militaire va mener une lutte intransigeante, tout au contraire.

La dernière chose que les généraux feront, c'est bien de mobiliser la population laborieuse dans une lutte qui permettrait de défaire la Grande-Bretagne. En fait l'occupation des Malouines était voulue par le gouvernement pour dévoyer la lutte des masses et sauvegarder une domination qui devenait de plus en plus branlante. Mais les intentions et les motifs du gouvernement ne sont pas toute la réalité. Un conflit est en train de se dérouler entre l'impérialisme et un pays opprimé. Dans ce conflit, les travailleurs ont des intérêts décisifs.

La lutte des travailleurs argentins pour un gouvernement des ouvriers et des paysans n'est pas séparable de la lutte contre l'impérialisme. Elle en est partie prenante. Les paysans et les travailleurs argentins, dans le cadre de leur lutte pour un gouvernement qui défende leurs intérêts, devront aussi se battre pour libérer leur pays de la domination impérialiste. Une victoire de la Grande-Bretagne impliquerait un renforcement de l'exploitation et de l'oppression du capital étranger en Argentine. Les travailleurs et les paysans argentins en seraient victimes.

De l'autre côté, si la Grande-Bretagne n'arrive pas à mettre l'Argentine à genoux, la population laborieuse sera en meilleure position pour poursuivre sa lutte contre la dictature militaire et l'impérialisme.

Larry Seigle
(*The Militant*, 30 avril 1982)

LA GAUCHE ET LES MALOUINES

L'anti-impérialisme n'a jamais figuré au tableau d'honneur de la "gauche" helvétique. Mais dans le cas des Malouines, elle s'est surpassée. Pierre Jeanneret, membre du Parti socialiste vaudois, écrit dans *Tribune Socialiste Vaudoise* (TSV) : "Comme socialiste et comme démocrate, ma position est claire : je me sens, de cœur et de raison, du côté des Britanniques". Il termine cette belle profession de foi par la péroraison suivante : "Halte aux dictatures ! Halte aux Mussolini, Franco, Hitler, Galtieri ! Assez de reculades ! Que les nations encore libres et démocratiques aient le courage de stopper les aventuriers qui spéculent sur notre passivité et notre horreur du sang versé". Car l'enjeu véritable des Malouines, c'est évidemment la lutte entre la démocratie et la dictature. Historien de formation, Jeanneret utilise l'histoire comme un fer à repasser : ce qui lui permet de faire disparaître tous les plis de la réalité et de ne laisser en place que les deux catégories éternelles de la dictature et de la démocratie. Et si cette dernière — la Grande-Bretagne — se conduit depuis des dizaines d'années comme une puissance occupante en Irlande, ce n'est là qu'un oubli de notre historien. A moins que le "sang versé" irlandais ne lui fasse pas "horreur"... Il nous semblait aussi nous rappeler que parmi les nombreux régimes qui avaient soutenu la dictature militaire argentine — y compris en lui livrant du matériel militaire — dans ses efforts de "mise au pas" du pays se trouvaient des honorables démocraties comme celles de Grande-Bretagne et des Etats-Unis...

L'organe du Parti du Travail, la Voix Ouvrière (VO) a eu une longue valse hésitation avant de prendre une position tranchée. L'éditorial du 6 mai d'André Rauber explique : "Si cette escalade tragique devait se poursuivre, elle pourrait constituer un nouveau péril pour la paix mondiale" et propose l'ouverture de négociations à l'ONU pour trouver un compromis débouchant sur la décolonisation progressive des Malouines. Le culte frileux de la coexistence pacifique de la VO lui ferait-il oublier que ces négociations dans le cadre de l'ONU durent déjà depuis des dizaines d'années et que le refus britannique d'en accepter les conclusions est justement l'une des causes du conflit ?

Deux mythes — celui des démocraties pour l'un et celui de la coexistence pacifique pour l'autre — pour taire le fait qu'il y a d'abord un conflit entre une puissance impérialiste et un pays dominé. Et qu'il faut donc se prononcer en conséquence.

Eric Peter